

UN ENGAGEMENT FORMIDABLE

Les Russes commandés maintenant par le Tzar Nicolas vont entreprendre une grande offensive pour empêcher les ennemis de s'emparer des chemins de fer.

Londres, 8. — Presqu'au même moment que l'Empereur a remplacé de sa personne le Grand Duc Nicolas, comme commandant des forces russes, le combat, le long de la frontière orientale, en dépit de la venue des pluies d'automne, a été repris avec l'intensité qui l'a caractérisé tout l'été sur les deux rives, en Courlande, au nord et en Volhynie, en Podolie et en Galicie Orientale. Au sud, les Russes font des efforts déterminés pour reprendre l'initiative, cependant qu'au centre, les Austro-Allemands continuent à accroître leur avantage.

C'est ainsi que le feld-marchal Von Hindenburg et ses commandants, en Courlande, n'ont encore pu réaliser leur but qui est de franchir la rivière Dvina, tandis que Von Mackensen et les généraux autrichiens, à l'autre bout de la ligne, sont occupés à faire face à l'offensive des Russes. Dans le centre, d'un autre côté, le lieutenant-général Von Eichorn et le Prince Léopold de Bavière avancent toujours; et, d'après le bulletin officiel de Berlin, ils ont occupé Wolowysk, une jonction de chemin de fer importante, située immédiatement à l'est de Bialystok. On dit que les Allemands se battent maintenant sur la possession de ces chemins de fer, car, lorsque les pluies d'automne surviennent, elles font de cette région un véritable cloaque impassable et les Teutons auront besoin de tous les chemins de fer disponibles pour tenir leurs armées bien garnies de provisions et de munitions.

On rapporte une autre journée d'engagements intenses d'artillerie sur le front occidental où il y a également eu une série de raids aériens, de même qu'un bombardement des batteries allemandes de la côte par la flotte anglaise.

Les Italiens prétendent avoir capturé plusieurs positions autrichiennes sur la frontière de Cadore, tandis que sur le reste du front austro-italien, il n'y a eu que des actions d'artillerie.

Le combat à longue distance semble être également le fait saillant des opérations dans les Dardanelles, où, d'après les bulletins, émanant de Constantinople, les Turcs ont bombardé victorieusement les positions des Alliés à Anafarta, et à Seddul Bahr.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

Le raid des Zeppelins sur l'Angleterre, hier soir, a causé la mort de treize personnes, dont dix femmes et enfants, et fait quarante-trois blessés, dont trente femmes et enfants. Cette dernière incursion aérienne des Zeppelins porte le total des victimes des visites des dirigeables allemands à 102 personnes tuées et à 263 blessés.

NICOLAS A LA TÊTE DE SES ARMÉES

Un journal russe dit que les espoirs de paix des Allemands ont reçu leur coup de mort.

Pétrograde, via Londres, 8. — Le changement dans le commandement suprême de l'armée qui n'a été connu qu'aujourd'hui a été une surprise pour le public, bien qu'il en fût rumouré il y a plusieurs jours dans les cercles militaires.

Le "Novoe Vremya", le seul journal qui ait fait des commentaires à ce sujet dit ce qui suit :

"L'empereur russe s'est placé à la tête des forces militaires et les espérances des Allemands pour conclure la paix se perdent dans la poussière et la cendre.

"Pendant plus d'un an, le commandement en chef de notre armée a été dévolu au grand-duc Nicolas Nikolaïevitch, dont le nom restera gravé pour toujours dans le cœur de chaque soldat russe."

Le "Novoe Vremya" ajoute :

"Le président des Etats-Unis dissuade ses amis de faire mousser sa candidature par ce temps-ci en vue de ne pas paraître profiter des circonstances."

Washington, D.C., 8. — Le président Wilson a mis, hier, un obstacle au mouvement créé par ses amis du New-Jersey pour faire mousser sa candidature l'an prochain. Il a fait savoir à ses amis que demander l'appui de ses partisans à cette époque pourrait sembler vouloir profiter de la situation extraordinaire du moment.

C'est la seconde fois que le président désapprouve un tel mouvement au New-Jersey.

Les vœux du président sont émis dans une lettre rendue publique à la Maison Blanche, adressée à Eugene Kinkhead, sénateur du comté Hudson N.J., et signée par Joseph P. Tumulty, secrétaire du président. Cette lettre est une réponse à une invitation à M. Tumulty de prendre part à un ralliement du Hudson County Democratic Club, le 11 septembre.

Le document est plus intéressant dans ce qu'il ne dit pas que dans ce qu'il dit et par le fait de sa publication dans ce moment, après l'endossement de la candidature de M. Wilson par la convention d'Etat, démocratique du Kentucky et les démocrates des dix districts du Wisconsin. M. Wilson ne laisse pas entendre qu'il ne sera pas de nouveau candidat à la présidence, il signale simplement que cela pourrait mal paraître de la part de ses amis de sembler vouloir profiter des circonstances actuelles.

Voici la lettre écrite par M. Tumulty :

"7 septembre 1915.

"Mon cher sénateur : J'ai reçu votre lettre m'invitant à une réunion du comté Démocratique du comté d'Hudson le 11 septembre, dont le but, dites-vous, est d'appuyer le président. J'avais compris, lorsque nous avons discuté cette question, il y a quelques semaines, que l'assemblée que vous aviez en vue était simplement une réunion du Comité Démocratique du comté d'Hudson auquel vous étiez désireux d'assurer les services du sénateur Lewis, de l'Illinois, comme président.

"J'ai parlé de l'affaire au président, il est très touché du sentiment de générosité qui vous anime ; mais le New-Jersey étant son propre Etat, et les hommes à la tête de ce mouvement ses amis personnels, il croit que cela pourrait sembler vouloir profiter de la situation extraordinaire du moment pour tirer des avantages personnels d'une telle expression de confiance de leur part.

"Ainsi que je le disais au président d'Etat Groscup, il y a un an, cela serait incompatible avec ses principes et il rejette cette idée comme une chose qui pourrait lui nuire plutôt que lui aider.

"Vous comprendrez, je l'espère, l'esprit qui l'anime en parlant ainsi et que tout en conseillant aux démocrates du comté d'Hudson de ne pas faire cela il n'est pas moins sensible à cette démarche. Si votre réunion n'a pas en vue l'endossement de la candidature du comté d'Hudson, doit être tenue sous les auspices du Comité Démocratique et ouverte à toutes les factions du comté d'Hudson, je vous aiderai volontiers à vous assurer comme président les services soit du sénateur James, ou du sénateur Lewis.

"Bien sincèrement,

JOSEPH P. TUMULTY,
Secrétaire du Président.

LES RUSSES RECULENT DE 56 MILLES

D'après Vienne, les Moscovites auraient dû reculer sur un front de 56 milles.

Vienne, via Londres, 8. — Dans le combat près de Podkamen, sur la frontière russo-galicienne, et de Radziwów, en Russie, les Russes ont été forcés de reculer sur un front de 56 milles, d'après le communiqué officiel, publié aujourd'hui, par le Ministère de la Guerre autrichien.

GRANDE VICTOIRE DES RUSSES

Les Russes battent les Allemands et les Autrichiens, près de Tarnopol, et capturent 8,000 prisonniers et 30 canons.

Pétrograde, via Londres, 9. — (4.30 a.m.) — Près de Tarnopol, les Russes ont défait la troisième division allemande et la 48e division de la réserve, de même qu'une brigade autrichienne. Ils ont capturé 8,000 prisonniers et 30 canons, d'après un communiqué officiel publié ce soir, par le Ministère de la Guerre.

Le "Novoe Vremya" ajoute :

"Dans la partie occidentale de l'Argonne, les Allemands, après un intense bombardement, et l'emploi d'obus contenant des gaz asphyxiants, ont livré, ce matin, une attaque, conduite par deux divisions, contre nos positions. Sur quelques points, ils ont pu prendre pied dans nos tranchées d'avant. Violentement contre-attaqués, ils ont échoué dans leur nouvelle tentative d'enfoncer notre front.

"A la suite du bombardement de Nancy par les avions allemands, une escadrille française a lancé des obus sur les établissements militaires de Frascati, et la station de Sablon, à Metz."

COMMUNIQUES OFFICIELS

DE PARIS

Paris, 8. — Le communiqué officiel suivant a été publié, ce soir, par le Ministère de la Guerre :

"L'engagement d'artillerie se continue toujours de façon intense autour d'Arras, dans la région de Roye, entre l'Oise et l'Aisne et sur le front de la Champagne.

"Dans la partie occidentale de l'Argonne, les Allemands, après un intense bombardement, et l'emploi d'obus contenant des gaz asphyxiants, ont livré, ce matin, une attaque, conduite par deux divisions, contre nos positions. Sur quelques points, ils ont pu prendre pied dans nos tranchées d'avant. Violentement contre-attaqués, ils ont échoué dans leur nouvelle tentative d'enfoncer notre front.

"A la suite du bombardement de Nancy par les avions allemands, une escadrille française a lancé des obus sur les établissements militaires de Frascati, et la station de Sablon, à Metz."

INSULTE AU ROI DE GRÈCE

Des messages adressés au roi de Grèce sont interceptés.

Athènes, 8. — L'arrestation de deux hommes et d'une femme, accusés d'intercepter et de maquiller les messages adressés au roi Constantin et à l'état-major général de l'armée grecque, par les représentants des puissances belligérantes, a produit une vive sensation.

La censure ne veut pas autoriser la publication des détails complets, mais il a été établi que des messages provenant de l'Autriche et de l'Allemagne ont été envoyés en Russie, et que plusieurs dépêches de l'ambassadeur allemand à Athènes ont été interceptées.

Les personnes arrêtées faisaient un commerce régulier de renseignements, vendant aussi bien aux représentants des alliés qu'à ceux de leurs ennemis.

UNE "BOCHERIE"

Un monument "en bois" en l'honneur du capitaine Otto Weddigen.

Copenhague, 8. — Un autre héros populaire en Allemagne va avoir l'honneur de l'érection de sa statue en bois sur laquelle ses admirateurs viendront planter des clous de fer, d'argent et d'or. C'est le capitaine Otto Weddigen, qui commandait le "U-9" quand ce sous-marin coula trois croiseurs allemands dans la mer du Nord en septembre 1914 et qui périt plus tard, alors qu'il commandait le "U-29".

La "Gazette de Kiel", qui annonce l'érection de cette statue en bois à Kiel, dit que le socle aura la forme de "U-9". Le monument, don des Krupp, sera inauguré le 22 septembre. Le produit de la vente des clous, sera affecté aux sociétés de secours de la Prusse orientale.

Allemands et Autrichiens en grève

Chicago, 8. — Soixante-quinze machinistes allemands et autrichiens employés par la Torris, Wold et Cie., manufacturiers de jouets, se sont mis en grève, aujourd'hui, quand ils ont appris que la Compagnie avait reçu une commande pour faire des shrapnells pour l'Angleterre et ses alliés.

TROIS CHALUTIERS ANGLAIS COULÉS

Londres, 8. — Les bateaux de pêche anglais "Emmanuel", "Victorius" et "Constance" ont été coulés. Leurs équipages ont été débarqués à Mulden, en Hollande.

LES ALLEMANDS SURVOLENT LONDRES

Les Zeppelins font un nouveau raid en Angleterre et causent des victimes.

Londres, 9. — Les raids aériens de l'ennemi sur les comtés de l'est de l'Angleterre et sur le district de Londres, ont repris, hier soir (mercredi), un dirigeable allemand a lancé un certain nombre de bombes et il en est résulté des pertes de vies et des incendies.

Londres, 9. — Le communiqué officiel, relatant le raid des Allemands sur Londres et les comtés de l'est, est ainsi conçu :

"Un dirigeable ennemi a visité les comtés de l'est et le district de Londres, mercredi soir, et jeté des bombes incendiaires et explosives. A minuit, on avait rapporté quelques pertes de vies et quelques feux, qui étaient alors parfaitement sous contrôle.

"Le nombre des pertes de vies sera communiqué à la presse dans le courant de la journée."

UNE BIEN BONNE DES ALLEMANDS

Berlin dit maintenant que l'"Arabic" a été coulé parce qu'il a fait peur au sous-marin, qui s'est défendu en le torpillant.

Berlin, via Londres, 8. — Le commandant d'un sous-marin allemand, qui est revenu à sa base, a rapporté à l'Amirauté qu'il a torpillé le paquebot "Arabic", croyant que l'"Arabic" se préparait à attaquer le sous-marin, et qu'il a fait feu en état de légitime défense.

D'après le rapport du commandant de ce sous-marin, le sous-marin était occupé à détruire un vaisseau de marchandises quand l'"Arabic" fut signalé. Le sous-marin se trouvait alors à la surface.

L'"Arabic", déclare le commandant se dirigeait vers le frère, comme pour attaquer le sous-marin. Le commandant du sous-marin, de l'intention de l'"Arabic", quand ce dernier dévia de sa course par quelques points; bien que le paquebot continuât d'avancer dans une direction qui le rapprochait davantage de la scène du combat entre le sous-marin et le navire de fret.

Le capitaine du sous-marin rapporte qu'il continua d'observer les agissements du paquebot, jusqu'à ce qu'il vit de nouveau changer de route, et se diriger vers l'endroit où se trouvait le sous-marin, comme si l'"Arabic" l'avait aperçu. C'est alors que le commandant du sous-marin, croyant que son navire était menacé, déclara-t-il, le lit plonger et lança une torpille contre le paquebot, qui coula.

Cette nouvelle a été communiquée immédiatement à James W. Gérard, l'ambassadeur américain, pour être transmise à Washington.

Avant de recevoir le rapport du commandant du sous-marin, les officiers de l'Amirauté étaient d'avis que le sous-marin avait été perdu. On n'avait donc aucune raison de son retard à revenir au port.

Un haut fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères, en discutant le cas avec la Presse Associée, a déclaré que le commandant du sous-marin avait évidemment des raisons suffisantes pour croire que le sous-marin était sur le point d'être attaqué, et qu'il était justifié de prendre les moyens nécessaires au salut de son navire et de son équipage.

Le torpillage de l'"Arabic", d'après ce fonctionnaire, ne saurait être considéré comme une attaque sans provocation, comme sans avertissement, mais comme une mesure de défense légitime, que le commandant du sous-marin fut forcé d'adopter par suite des agissements suspects de l'"Arabic".

La nouvelle du retour du sous-marin et le rapport du commandant n'ont pas encore été publiés en Allemagne.

Il n'y a pas encore de rapport officiel sur la perte de l'"Hesperian".

ILS ONT ENTENDU LE BOMBARDEMENT

Des passagers du "Ryndam" rapportent que la flotte anglaise a bombardé les positions allemandes.

New-York, 8. — Des passagers arrivant aujourd'hui sur le paquebot "Ryndam", de la ligne Holland-Amérique, ont déclaré qu'ils avaient entendu le bruit du bombardement des positions allemandes le long de la côte belge par une flotte anglaise, aussitôt après que le "Ryndam" fut parti pour Rotterdam, à 6 heures du matin, le 28 août. Ils ont dit que le bombardement avait été terrible.

AUGMENTATION DES EXPORTATIONS

Washington, 8. — Les exportations américaines du matériel de guerre se sont énormément accrues, depuis que les usines de munitions, transformées pour être occupées à remplir leurs commandes avec une diligence extraordinaire.

UN PROGRAMME TOUT-A-FAIT LARGE

Londres, 9. — Dans une dépêche de Pétrograde, le correspondant du "Daily Telegraph" dit que le programme adopté par la nouvelle majorité libérale-progressive à la Douma, comporte l'autonomie pour la Pologne; une politique de conciliation pour la Finlande; l'amnistie pour toutes les offenses politiques et religieuses; n'était pas d'un caractère criminel; complète cessation de la persécution religieuse; la suppression des restrictions imposées aux Juifs et la reconnaissance de la légalité des unions mixtes.

ILS ONT ENTENDU LE BOMBARDEMENT

Des passagers du "Ryndam" rapportent que la flotte anglaise a bombardé les positions allemandes.

New-York, 8. — Des passagers arrivant aujourd'hui sur le paquebot "Ryndam", de la ligne Holland-Amérique, ont déclaré qu'ils avaient entendu le bruit du bombardement des positions allemandes le long de la côte belge par une flotte anglaise, aussitôt après que le "Ryndam" fut parti pour Rotterdam, à 6 heures du matin, le 28 août. Ils ont dit que le bombardement avait été terrible.

AUGMENTATION DES EXPORTATIONS

Washington, 8. — Les exportations américaines du matériel de guerre se sont énormément accrues, depuis que les usines de munitions, transformées pour être occupées à remplir leurs commandes avec une diligence extraordinaire.

ON EST CERTAIN DE LA VICTOIRE

Le plus bel optimisme règne à Paris à la nouvelle de la coopération plus étroite des Russes et des Italiens. — Encore des échecs pour les Teutons. — Beau raid des aviateurs français.

(Service du "Canada").

Paris, 7. — La grande nouvelle du jour est la communication de l'empereur de Russie annonçant au président Poincaré, qui prenait le commandement suprême des armées de terre et de mer et sa confiance absolue dans l'issue victorieuse de la grande guerre par les alliés.

Cette nouvelle venait après la visite du général Joffre au front italien sur le plateau de Carso, fait le sujet de tous les commentaires des divers cercles sociaux et militaires de la capitale.

Le communiqué officiel du ministère de la guerre nous apprend la tentative faite dans l'Argonne par l'ennemi de forcer nos lignes; après un bombardement intense de nos positions, faisant usage d'obus à gaz asphyxiants, l'ennemi a fait une attaque contre nos positions; deux divisions allemandes ont pris part à cette attaque; ayant réussi à prendre pied dans les tranchées de première ligne, une vigoureuse contre-attaque de notre part les a refoulés jusqu'en leurs propres tranchées perdant de nombreux soldats.

Leur tentative d'enfoncer notre front a échoué.

Les combats d'artillerie se continuent sur toutes les parties du front, intenses, meurtriers.

A la suite du bombardement de Nancy par les avions allemands, une escadrille d'aviateurs français a fait une envolée au-dessus des établissements militaires de Frascati et de la gare des Sablon à Metz.

Les dommages sont considérables; l'escadrille au complet a réintégré sa base.

Londres signale une grande activité dans les combats d'artillerie à longue portée aux Dardanelles; d'autre part on rapporte le départ de Taranto de 117 transports italiens pour une destination inconnue.

LES ALLEMANDS VEULENT DU COTON

Ils veulent acheter le coton américain en promettant qu'il ne servira pas à des fins militaires.

Berlin, 8, via Londres, 9. — Les négociations en coton de l'Allemagne, se proposent d'acheter le coton américain. Ils ont télégraphié au consul allemand à New-York, le 31 août, offrant d'acheter 1,000,000 de balles de coton à 15 sous la livre sur remise du coton dans un port allemand. Le message était signé par les banques Deutsche, Dresdner et Disconto de Berlin et la Banque Nationale de Brême.

Les acheteurs ont assuré le consulat et l'ambassade de Washington qu'ils sont en mesure de fournir des garanties suffisantes que le coton ne servira pas à des fins militaires ou navales, mais qu'il sera réservé à l'industrie, ajoutant que l'Allemagne avait du coton pour au-delà de deux ans pour la confection de ses explosifs.

LES LIBERAUX A LA DOUMA

La création d'une majorité libérale-progressive à la Douma y remplace le bloc conservateur.

Pétrograde, via Londres, 8. — Le "Novoe Vremya" annonce la formation d'une nouvelle majorité à la Douma, qui comprend l'élément libéral et l'élément progressiste, qui remplacent la majorité conservatrice.

Le journal commente, dans un éditorial, très favorablement la formation de la nouvelle majorité et dit :

"Après une année de guerre, nous assistons maintenant à l'union de tous les groupes sociaux sur un programme général d'action politique. Ce qui fut impossible, il y a un an, est devenu une réalité."

Le "Novoe Vremya" a eu pendant 55 ans la réputation d'être inconstant comme une girouette. Son appui de la nouvelle majorité à la Douma est donc regardé comme hautement significatif.

Le professeur Paul N. Niliokoff a déclaré que la formation d'une majorité libérale-progressive, à la place du bloc conservateur, constituait un événement historique.

UN PROGRAMME TOUT-A-FAIT LARGE

Londres, 9. — Dans une dépêche de Pétrograde, le correspondant du "Daily Telegraph" dit que le programme adopté par la nouvelle majorité libérale-progressive à la Douma, comporte l'autonomie pour la Pologne; une politique de conciliation pour la Finlande; l'amnistie pour toutes les offenses politiques et religieuses; n'était pas d'un caractère criminel; complète cessation de la persécution religieuse; la suppression des restrictions imposées aux Juifs et la reconnaissance de la légalité des unions mixtes.

ILS ONT ENTENDU LE BOMBARDEMENT

Des passagers du "Ryndam" rapportent que la flotte anglaise a bombardé les positions allemandes.

New-York, 8. — Des passagers arrivant aujourd'hui sur le paquebot "Ryndam", de la ligne Holland-Amérique, ont déclaré qu'ils avaient entendu le bruit du bombardement des positions allemandes le long de la côte belge par une flotte anglaise, aussitôt après que le "Ryndam" fut parti pour Rotterdam, à 6 heures du matin, le 28 août. Ils ont dit que le bombardement avait été terrible.

AUGMENTATION DES EXPORTATIONS

Washington, 8. — Les exportations américaines du matériel de guerre se sont énormément accrues, depuis que les usines de munitions, transformées pour être occupées à remplir leurs commandes avec une diligence extraordinaire.



15c Chez tous les Vendeurs

"LITTLE OLD FORD"

réglait partout et son propriétaire avait avec lui une boîte de SNAP, de sorte que, en cas d'accident, il pouvait se nettoyer avec SNAP.

SNAP est bien meilleur et plus efficace que le savon. Il enlève la graisse et la saleté — laisse la peau souple et douce.

SNAP est bien meilleur et plus efficace que le savon. Il enlève la graisse et la saleté — laisse la peau souple et douce.

LE MARTYRE DE VARSOVIE QUE FERA-T-ON DU DR DUMBA?

Comme Bruxelles la capitale de la Pologne est obligée de subir toutes les exactions allemandes, déclare un témoin oculaire.

L'ambassadeur austro-hongrois aux Etats-Unis attend le résultat de son entrevue avec le Secrétaire d'Etat. — La question est fort grave.

Pétrograde, via Londres, 8. — Un avocat polonais éminent qui s'est échappé de Varsovie après que cette ville eût été capturée par les Allemands vient de faire la déclaration suivante :

"Deux jours après l'entrée des Allemands dans la ville, plus de 400 des citoyens les plus honorables qui y étaient restés furent arrêtés sans avertissement ou interrogatoire et envoyés en Allemagne. Environ 700 familles furent privées de leurs chefs et ne purent savoir ce qu'ils étaient devenus."

"Les arrestations se continuent tous les jours. La seule raison connue de ces arrestations consiste dans le fait que les noms des victimes apparaissent sur une liste compilée par des délateurs en envoyée en Allemagne, il y a quelques mois."

"Les Allemands ont fait preuve de leur activité coutumière. En peu de jours, ils jettent trois ponts temporaires sur la Vistule pour remplacer ceux que les Russes avaient détruits. Les usines de l'électricité, du gaz et l'aqueduc furent restaurés et bientôt on vit l'industrie reprendre son cours. Une perquisition conduite de maisons en maisons eut comme résultat que toutes les pièces de cuir furent confisquées. Le métal fut enlevé de tous les endroits où on l'avait laissé."

"Les articles de coton et de laine furent recueillis pareillement de maisons en maisons et de boutiques en boutiques. Des centaines d'hommes, qui avaient travaillé antérieurement dans les manufactures, eurent à choisir entre l'internement en Allemagne ou travailler à salaire dans les usines Krupp. Tous les jours, il y a quelque départ d'hommes, qui préfèrent le travail forcé à l'oisiveté obligatoire en Allemagne, ou à l'ouvrage des tranchées."

"Le prince Lubomirsky, un des hommes énergiques de Varsovie, occupa le poste de président temporaire des comités civique et central, placés sous le gouverneur militaire allemand. Il démontra qu'il était un Russe loyal et il fut, en conséquence, traité avec moins de considération, jusqu'à ce qu'enfin sa position ressemblât à celle du bourgmestre Max, de Bruxelles, qui est maintenant prisonnier en Allemagne."

"A la suite d'une information, demandée par le Prince Lubomirsky, touchant les arrestations des citoyens de Varsovie, le général von Beseler, le commandant allemand répliqua qu'il agissait d'après des ordres supérieurs, et que ces arrestations étaient faites pour le plus grand bien de la Pologne."

"L'avocat ajouta que Varsovie était dans un état de "révolte réprimée", dans une lutte pour la nourriture et des prix de famine, parce qu'il entrerait peu ou point de vivres de la Russie ou de l'Allemagne. Il affirma que les membres de la noblesse et les classes professionnelles ont été contraintes à remplir des travaux manuels, et qu'il y a eu plusieurs altercations entre les citoyens de Varsovie et les soldats allemands, et bon nombre d'arrestations."

L'avocat déclara qu'il avait payé \$2,000 pour s'échapper de Varsovie, et qu'il avait risqué sa vie en se frayant un chemin à travers les lignes allemandes. Il a dit que les citoyens de Varsovie avaient la permission de traverser la rivière pour aller à Praga, à la condition de revenir au bout de quatre jours. Comme garantie de leur retour, ils devaient faire un dépôt aux mains des autorités allemandes."

UN RAID DES PLUS DESASTREUX

Londres, 9. — Dans une dépêche d'Amsterdam le correspondant de l'Exchange Telegraph Company dit ceci :

"D'après des dépêches, reçues de la frontière allemande, le raid des alliés sur Saarbrücken, dans la Prusse rhénane, a eu de terribles résultats. La station militaire a été détruite, et 75 personnes ont été tuées, la plupart étant des soldats."

ILS ONT ENTENDU LE BOMBARDEMENT

Football, Billard,
Nage, Lutte

RANCHER A GAGNÉ LA COUPE DERBY

LE PORTE-COULEURS DE L'ECURIE GEO. M. HENDRIE S'EST DISTINGUÉ HIER A BLUE BONNETS. — LE STEEPLCHASE A FOURNI UNE COURSE TRÈS CONTESTÉE. — LE STAKE CHAMPLAIN AU PROGRAMME DE CET APRES-MIDI.

La piste de Blue Bonnets a subi différents changements au cours de l'après-midi d'hier. Lourde pendant les deux premières courses, elle devint glissante dans les trois suivantes et lourde dans les deux dernières. La pluie tomba à torrents au cours des deuxième et troisième épreuves. Malgré ce contre-temps les forfaits furent plutôt rares et le sport fourna fut très intéressant.

Le fin du steeplechase fut très intéressant et le négligé du Bon sortit avec les honneurs.

L'écurie Geo. M. Hendrie a fourni le gagnant de la coupe Derby dans

Rancher qui s'accommoda très bien du parcours après avoir laissé Hearts of Oak se fatiguer dans le premier mille.

Slipper Day quoique "top-weight", s'adjudgea facilement la deuxième épreuve et Water Lady s'adjudgea facilement le Handicap pour chevaux de tous les âges.

Les Commissaires ont suspendu le Jockey Clover jusqu'à la fin de la réunion pour avoir fait du "rough riding" et le starter Dade a sévi contre Forehand pour désobéissance à la barrière. Il a été annoncé hier que les inscriptions pour Dorval seront closes jeudi à Blue Bonnets.

REUNION D'AUTOMNE DE BLUE BONNETS -- SAISON 1915 SIXIEME JOUR, MERCREDI 8 SEPTEMBRE

Temps clair. Piste lourde.

36EME COURSE. 5-1/2 furlongs. Bourse \$500. Maidens de 2 ans, à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 2.24. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Out of Reach-Ferrol. Entraîneur, A. R. Bressler. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	McDermott	4-50
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Lavender	4-50
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Nerger	17-00
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Williams	29-00
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Williams	26-00
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Collins	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Schuttlinger	4-00
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Rice	16-00
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	McClary	16-00
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Weatherby	
George Morgan	100	6	12	12	12	12		

37EME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$600. Handicap. Chevaux de 3 ans et plus, nés au Canada. Bon départ. Victoire facile. Départ à 2.52. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur E. Whyte. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Schuttlinger	7-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

38EME COURSE. 1-3/4 mile. Bourse \$700. La Coupe Derby. Handicap. Chevaux de 3 ans et plus, nés au Canada. Bon départ. Victoire facile. Départ à 2.52. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur E. Whyte. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

39EME COURSE. 2 miles. Bourse \$800. Chevaux de 3 ans et plus, handicap. Bon départ. Victoire contestée. Départ à 3.32. Au poteau 3 minutes. Vainqueur issu de Cunard-Bonibel. Entraîneur F. Farrar. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

40EME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$600. Chevaux de tous les âges, handicap. Bon départ. Victoire contestée. Départ à 4.55. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur J. Arthur. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

41EME COURSE. 1 mile. Bourse \$500. Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.55. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur W. I. Anderson. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

42EME COURSE. 1-1/2 mile. Bourse \$500. Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.55. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur W. I. Anderson. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

43EME COURSE. 1-1/2 mile. Bourse \$500. Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.55. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur W. I. Anderson. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

44EME COURSE. 1-1/2 mile. Bourse \$500. Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.55. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur W. I. Anderson. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

45EME COURSE. 1-1/2 mile. Bourse \$500. Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.55. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur W. I. Anderson. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

Chevaux	Pds	D.	1-4	1-2	L.D.	Fin	JOCKEYS	Equiv.
Shrapnel	102	8	11-12	1-12	1-2	11-12	Goldstein	5-55
Broom Corn	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Letty	107	1	2-11-2	2-11	2-11	2-11	Goldstein	2-55
Filly Delphi	100	9	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Edith Olla	113	4	1-2	3-3	3-3	3-3	Goldstein	2-55
Casco	112	10	9-1	9-2	7-3	7-3	Goldstein	2-55
Maymo	106	10	12-11-2	6-12	8-12	8-12	Goldstein	2-55
Clayton Blair	107	12	11-10-1	9-11-2	9-12	9-12	Goldstein	2-55
McLellan	110	11	10-11-2	10-11-2	10-11-2	10-11-2	Goldstein	2-55
Parachute	108	7	11-12	11-10	11-20	11-20	Goldstein	2-55
George Morgan	100	6	12	12	12	12	Goldstein	2-55

46EME COURSE. 1-1/2 mile. Bourse \$500. Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ à 4.55. Au poteau 2 minutes. Vainqueur issu de Martineau-Blue Grosse. Entraîneur W. I. Anderson. Valeur au gagnant \$410. Temps 23-4-5, 49, 1-09.

51e Année. Actif, plus de 54.000 000 00	tout à fait nouveau a été choisi et sera offert au public ce soir-là.
134-2	Le public est cordialement invité.

Feuilleton du "CANADA"

COEUR DE FRANCE

Par RENE D'ANJOU

(Suite) No 96

— Appuie-toi, chéri, une heure au jour d'aujourd'hui de promenade, demain deux, et tu ressaisiras ton aplomb et ta force.

Tiens, voilà Yane qui monte la falaise.

— Elle vient !

Il tressaillait, et vite, s'avança vers le petit mur de la terrasse.

— Tu n'es plus las ? remarqua la princesse.

— Regarde, mère, est-elle leste, la mignonne, elle ne prend pas le sentier, oh ! non, elle nous a vus, elle monte tout droit, ses petits pieds ne glissent pas. C'est la tête des rochers.

Elle sourit, tiens, elle nous lance des coquilles nacrées.

— Tu ne veux plus rentrer ?

— Oh ! dans cinq minutes.

Yane, rapidement, escadait la pente, à présent, elle montrait sa tête au bas de la rampe de granit, les deux mains accrochées au plat-bord d'appuyant la mère et le fils.

Lui, prit ses deux poignets.

— Prisonnière !

Elle se dégagea et s'élança, un pied sur une saillie des pierres, un main à une branche de sapin, elle se tuta dans la place.

— Prise, la forteresse ! dit-elle. Comme "il" est bien. Voyez donc, madame, comme "ses" couleurs sont revenues.

— La joie de vous voir, Yane. Il voulait rentrer, il vous a vus, il a oublié la fatigue. Allons à la maison, grand enfant, de vais profiter, moi, de la visite de la chèreuse pour aller à bord du yacht où j'ai des choses à prendre, des toilettes moins lourdes que ces robes d'hiver. J'emène ma femme de chambre, elle fera des commissions à Dinard et je m'enquerrai de la santé de Saint-Yves. Ton père, mignonne, est-il au bas de la falaise avec sa barque ?

— Il est à la maison, madame, mais il sera heureux de vous passer dans son bateau, lui ou mon frère, peut-être tous deux.

— Bon, je te laisse mes pouvoirs. Tu l'obligeras à être sage, ce resuscité. Allez, mes tourterelles, croquemitaine se sauve.

Quand la porte se fut refermée sur la princesse, les deux amis se trouvèrent seuls, ils eurent la sensation très nette qu'une heure grave allait sonner ; que là, entre eux, un petit amour voltigeant allait leur souffler des choses inoubliables. Et, au lieu de s'allonger sur sa chaise longue, Max vint s'asseoir sur un pouf bas aux pieds d'Yane qui avait pris la table un ouvrage de tricot, qu'elle avançait un peu chaque jour pour faire aux petits mousmes de Terre-Neuve des jerseys chauds.

— Yane, ma chérie, dit Max, calmement, laissez cette besogne agaçante, regardez-moi.

Il avait enlevé les aiguilles en disant ces mots, il les piquait dans le peloton bourru. Et elle relevait ses longues paupières aux cils recourbés pour laisser ses yeux lumineux plonger dans ceux de son compagnon.

— Si je ne me hâte, Yannie n'aura pas son gilet pour partir à Terre-Neuve.

— J'en achèterai un autre pour Yannie. M'écouter est plus méritoire. Je suis plus malheureux qu'Yannie.

— Le pauvre petit mousme n'est pas le fils d'un prince, il n'a pas de père du tout, lui, "la geueuse" a pris son père quand le pauvre petit avait six ans.

— Moi non plus, Yane, je n'ai pas de père.

— Le prince...

— Est noble et généreux, il adore sa femme et m'a adopté, pour l'amour d'elle. Moi, Yane, je n'ai pas de famille, je suis aussi perdu en ce monde que l'hirondelle de mer sur les vagues. Je suis libre comme elle de choisir mon rocher, je puis bâtir mon nid où bon me semble.

— Sous l'aile maternelle en tout cas. La princesse ne saurait vivre sans vous. Je l'ai vue souffrir de mortelles angoisses près de votre lit de douleur.

— Oh ! je suis, mère est parfaite, je l'aime de tout mon être, comme on aime sa mère, comme à côté d'elle me croyez-vous incapable de dresser dans mon cœur un autre autel ?

— Je vous crois capable de tout ce qui est bon et élevé.

— Alors vous me croyez digne de vous aimer ? Je vous dois tant, chère bien-aimée !

— Reconnaissance n'est pas amour, les confondre peut amener un mauvais équilibre, une amère déception.

Il secoua la tête.

— Écoutez : Je me suis accoutumé à vivre dans votre ombre, à sentir votre petite main fraîche froter la mienne aux heures de fièvre. J'ai pris les miettes de vie que vous me donniez peu à peu, j'ai apprécié pendant de longues semaines en silence, sans distraction, la douce influence qui venait de vous et, aujourd'hui, je vous prie à genoux : Yane, je vous en supplie, continuez votre œuvre, ne m'abandonnez pas, laissez encore plus votre existence à la mienne. Vivons ensemble toujours, sans le souci de la menaçante séparation du lendemain.

(A suivre)

L'œuvre des prisonniers de guerre

ON PEUT S'INTERESSER AU CANADA AUX PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE. — UNE FRANÇAISE, A MONTREAL, POSSEDE UNE LISTE DE QUELQUES PRISONNIERS NECESSITEUX.

Parmi les œuvres de la guerre il en est peu d'aussi charitable et intéressante que celle qui consiste à venir en aide aux prisonniers.

On sait qu'il s'est constitué en France une œuvre spéciale de mariages qui adoptent un prisonnier et s'occupe spécialement, correspond avec lui et lui envoie des petits colis contenant du linge ou des provisions.

Ce que l'on sait, peut-être moins, c'est que des relations semblables avec les prisonniers français peuvent également s'établir au Canada.

Une française qui demeure à Montréal depuis quelques temps, Mme L. Couderc, 92 Sherbrooke-Ouest, nous communique un groupe de lettres qu'elle a reçues de prisonniers français en Allemagne. Elles sont adressées au comité international de la Croix-Rouge à Genève qui lui a fait parvenir une liste de quelques prisonniers de guerre nécessitant des soins.

Elle en a elle-même adopté quelques-uns mais avec ses amies, elle n'a pu éprouver toute cette liste et elle désire faire connaître au public, par notre entremise, que quelques prisonniers voulaient à son exemple s'occuper de prisonniers de guerre, elle se fera un plaisir de leur fournir des noms ainsi que les renseignements voulus à ce sujet.

Les lettres reçues des prisonniers sont vraiment touchantes; on en jugera par les suivantes:

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Madame,

Permettez-moi de vous écrire cette lettre afin de vous remercier de l'empressement que vous avez mis à m'envoyer en me faisant parvenir de l'argent ainsi qu'un colis. N'étant pas sûr exactement de votre adresse, j'ai écrit plusieurs cartes à M. le directeur de la Croix-Rouge le priant de vous informer que j'avais bien reçu votre envoi de sa part ainsi que l'argent, puis j'ai reçu une carte de M. le directeur me donnant votre adresse exacte. Je vous écris donc directement, je pense que ma lettre vous parviendra sûrement. En attendant bientôt une réponse favorable, je vous envoie, Madame, mes meilleurs remerciements et vous prie de croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Votre filleul,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je suis très heureux de vous accuser réception de votre premier envoi venant du Canada; il m'est parvenu en très bon état, car l'emballage ne laissait rien à désirer. Je suis vraiment heureux de posséder une marraine, si lointaine qu'elle s'intéresse tant à moi en vue d'améliorer mon sort de captif. Je vous remercie de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

perce que ma lettre vous parviendra et vous apportera d'un pauvre prisonnier les plus humbles remerciements et de grand cœur je finis ma lettre en vous envoyant mille remerciements et vœux de bonheur.

Agreez l'assurance de mes salutations empressées et de mon profond respect.

Votre tout dévoué,

X.

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Madame,

Permettez-moi de vous écrire cette lettre afin de vous remercier de l'empressement que vous avez mis à m'envoyer en me faisant parvenir de l'argent ainsi qu'un colis. N'étant pas sûr exactement de votre adresse, j'ai écrit plusieurs cartes à M. le directeur de la Croix-Rouge le priant de vous informer que j'avais bien reçu votre envoi de sa part ainsi que l'argent, puis j'ai reçu une carte de M. le directeur me donnant votre adresse exacte. Je vous écris donc directement, je pense que ma lettre vous parviendra sûrement. En attendant bientôt une réponse favorable, je vous envoie, Madame, mes meilleurs remerciements et vous prie de croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Votre filleul,

X.

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je suis très heureux de vous accuser réception de votre premier envoi venant du Canada; il m'est parvenu en très bon état, car l'emballage ne laissait rien à désirer. Je suis vraiment heureux de posséder une marraine, si lointaine qu'elle s'intéresse tant à moi en vue d'améliorer mon sort de captif. Je vous remercie de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas encore reçu l'argent, mais sachez que j'aurai je vous en accuserai réception. Merci encore, chère bienfaitrice, j'espère que vous m'envoyerez encore.

Votre filleul très affectueux,

Golzern (Mulde), juillet 1915.

Chère Madame,

Je viens de recevoir une carte de M. le Directeur de la correspondance de Genève, dans laquelle vous me chargez de m'envoyer de votre part un mandat ainsi qu'un colis. Je ne sais pas si vous m'avez écrit, mais comment vous remercier de votre grand cœur et de votre charité, j'ai fait réponse à M. le Directeur en même temps que je vous adresse cette lettre car le Canada est très loin et je pense qu'elle sera très longue à vous parvenir. Pourtant je serais très heureux qu'elle vous arrive le plus vite possible afin de vous apporter d'un pauvre prisonnier tous les meilleurs remerciements. Enfin je vais être déchargé de mon sort de captif me semblera moins dur grâce à vous. Combien de malheureux qui n'ont plus de famille comme moi voudraient être secourus. Hélas, chère bienfaitrice, vous qui prenez pitié de moi, que vous sachiez que je suis toujours bon, je vous envoie mes meilleurs vœux de bonheur. Je n'ai pas

Le Canada

Montréal, jeudi 9 septembre 1915.

Témoignages irrécusables

UNE SERIE DE SCANDALES CONSERVATEURS CONSTATES PAR DES COURS DE JUSTICE OU DES COMMISSIONS.

Il est remarquable que, l'un après l'autre, tous les scandales conservateurs dénoncés par les libéraux ont été vérifiés par des jugements ou des rapports de commissions dont le verdict est au-dessus de tout soupçon d'animosité politique.

Prenons le scandale du Nouveau-Brunswick. C'est par une commission royale nommée par le gouvernement conservateur de la province que le premier ministre, M. Fleming, a été trouvé coupable d'avoir extorqué de l'argent aux propriétaires de concessions forestières.

A Winnipeg, une commission royale de juges, dont faisait partie un ex-premier ministre conservateur de la province, a trouvé Sir Rodmond Roblin et trois de ses collègues coupables de conspiration pour frauder le trésor provincial à Ottawa, les péculats sur les fournitures militaires ont été dénoncés par le Comité des Comptes Publics, où les députés conservateurs étaient en majorité.

La culpabilité du député conservateur Garland a été constatée par une commission royale et confirmée par l'aveu du coupable lui-même.

Le scandale des achats de chevaux, sur lequel un ancien juge en chef, Sir Charles Davidson, vient de tenir une enquête, a été vérifié et prouvé par cette enquête comme Sir Charles Davidson l'a explicitement déclaré.

Et voilà encore que le scandale de l'hôtel Carlslake ressort abondamment et explicitement du jugement rendu par le juge de la Cour de l'Échiquier.

Voilà donc une série de scandales conservateurs dénoncés par les libéraux, que des jugements impartiaux ont déclarés abondamment prouvés.

Il y en a bien d'autres, qui auraient également été prouvés, si le gouvernement Borden avait permis de pousser plus loin ou même d'instituer certaines enquêtes.

Mais ce que le public a déjà vu, d'abord et pleinement constaté par des autorités juridiques, permet de juger du reste.

Le problème du chômage

LA SOLUTION DÉPEND DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Nous avons signalé l'initiative prise dès l'automne dernier par l'industrie privée qui a promptement transformé son outillage pour l'adapter à la production du matériel de guerre et des fournitures pour l'armée.

Les usines de nos grandes compagnies de chemins de fer se sont mises à fabriquer des obus, des locomotives et des wagons pour l'Angleterre et pour la Russie.

La Canada Car Company fabrique des wagons pour la Russie et des obus pour l'Angleterre.

La Dominion Bridge Co. fabrique des obus, à ses ateliers de Lachine et des cartouches, des charges d'obus dans une succursale qu'elle a fondée. Elle a pris des commandes pour des locomotives qu'elle exécute à ses ateliers de la Longue-Pointe.

Les fabriques de tissus travaillent pour l'équipement des troupes : la fabrique Penman, les filatures et tissages de laine et de coton sont abondamment pourvus de commandes militaires.

Nos manufactures de chaussures font des chaussures militaires.

Tel est l'aspect de nos industries dans notre région et nous sommes informés qu'il en est de même à Toronto et par tout le pays.

Il n'y a que les ateliers du gouvernement fédéral qui chôment. A Winnipeg, les ateliers construits pour le Transcontinental sont inactifs, comme ceux de St-Malo, à Québec, comme les ateliers de l'Intercolonial, à Moncton, d'où l'on renvoie des ouvriers.

Les ateliers de la marine à Sorel sont presque en état de chômage.

Et pourtant, voilà des établissements qu'une facile transformation et l'addition de quelques machines-outils auraient pu adapter à la fabrication des munitions.

S'il y avait eu, au gouvernement, un homme d'initiative et de décision, comme ceux qui sont à la tête des compagnies que nous venons de citer, est-ce que l'on ne verrait pas tous ces ateliers employés à leur pleine capacité, d'abord à la production des machines-outils, tours, etc., que les industries privées recherchaient pour s'organiser, puis à la fabrication des armes et des munitions ?

Il en est temps encore, hélas ! la guerre se prolonge et la fin n'en est pas encore dans le champ de notre vision. Pourquoi retarder davantage ?

Les fabriques de munitions emploient toute sorte de main-d'œuvre : en Allemagne, presque la moitié de la main-d'œuvre employée aux fabriques de munitions se compose de femmes. Il y aurait donc, si tous les établissements de l'État et des particuliers étaient transformés en fabriques de munitions, du travail pour tout le monde, pour les terrassiers, menuisiers, maçons, plâtriers, etc., dont le métier chôme.

Et notre population ouvrière pourrait voir sans terreur l'approche de l'hiver, certaine, au moins, des vivres et du couvert.

C'est là qu'est la vraie solution du problème du chômage.

Le gouvernement Gouin et l'agriculture

QUELQUES-UNS DES PROGRES ACCOMPLIS

La "Patrie" vient de publier, à propos de l'agriculture dans notre province, un article qui est bien dans l'esprit habituel de ses critiques de parti pris.

Au lieu de constater, comme tout observateur de bonne foi, que le gouvernement de Sir Lomer Gouin a fait beaucoup plus pour l'agriculture et pour les diverses industries agricoles qu'aucun des gouvernements conservateurs d'autrefois, le confrère passe en revue quelques-unes des initiatives du gouvernement Gouin et, sans lui en donner crédit, bien entendu, demande si l'on n'aurait pas pu faire mieux.

Certes, toute œuvre humaine est perfectible et le gouvernement de Sir

Lomer Gouin ne prétend pas être arrivé à la perfection absolue. Mais il a toutes les raisons du monde de réclamer avoir atteint la perfection possible et il a le droit de demander qu'on lui tienne compte de ce qu'il a fait avec les moyens qu'il avait à sa disposition.

En juillet dernier, nous avons publié une liste de quelques-unes des œuvres se rapportant à l'agriculture, dont il a pris l'initiative. Nous ne reprendrons pas cette énumération, qui serait trop longue ; nous nous contenterons d'en signaler les plus importantes.

D'abord les crédits consacrés à l'agriculture, en 1897, dans le dernier budget conservateur, étaient de \$168,000 ; et on a dépensé pour l'agriculture, en 1913-14, \$482,545. La différence est sensible.

La "Patrie" parle de l'industrie laitière : l'activité du gouvernement Gouin s'est signalée de ce côté par la création et le perfectionnement graduel d'un système d'inspection de beurriers et fromageries ; par l'organisation de sociétés coopératives de vente ; par des subventions aux chambres de maturation et des améliorations à l'école d'industrie laitière, dont les cours sont suivis maintenant par 700 élèves ; par l'organisation de concours entre fabricants, etc., etc.

L'enseignement agricole a été l'objet de soins spéciaux, comme en font preuve les écoles améliorées de Ste-Anne, d'Oka, etc., par l'organisation des cours abrégés donnés dans les campagnes pendant l'hiver, par la création de l'enseignement agricole dans les écoles primaires, des jardins scolaires, etc.

Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles ont été plus encouragés et se sont en conséquence multipliés.

Des cours, avec démonstrations pratiques, ont été organisés par le gouvernement Gouin, pour la propagation de l'industrie des conserves de fruits et de légumes, du lard fumé, des procédés améliorés d'horticulture, etc.

Ontario, dit le confrère, est couvert de fabriques de conserves de toutes sortes ; mais il oublie de dire que la province d'Ontario a été pendant trente-cinq ans sous un gouvernement libéral, tandis que la province de Québec était gouvernée par les conservateurs. Mais Sir Lomer Gouin lui fait rapidement regagner le temps perdu.

De sorte que sur tous les points que touche le confrère, et auxquels les gouvernements conservateurs d'autrefois ne consacraient jamais une seule pensée, l'initiative du gouvernement de Sir Lomer Gouin a des œuvres déjà accomplies et en plein progrès.

Ne pourrait-on faire davantage ? dit "La Patrie", invitant ainsi le gouvernement à augmenter ses déboursés, tandis que, dans d'autres articles, elle lui reproche de trop taxer le peuple, de trop augmenter les revenus de la province !

La conduite des Canadiens-français

On devrait mieux reconnaître leur mérite.

Le capitaine de l'"Hesperian" a fait les plus grands éloges de la conduite du major Hercule Barré qui se trouvait à bord, et qui avait d'ailleurs précédemment, à la ligne de feu où il a été blessé, fait preuve d'un beau courage.

Des lettres privées, ainsi que des témoignages d'officiers en commandement comme le colonel Meighen, nous ont dit et redit l'héroïque conduite de plusieurs Canadiens-français au feu. Outre le major Barré, nous savons que les capitaines Rodolphe De Serres et Desrochers se sont à maintes reprises illustrés, pour ne nommer que ceux-là.

Cependant chaque fois que l'on a publié la liste d'officiers canadiens décorés ou cités à l'ordre du jour, nous avons eu la douloureuse surprise de ne y jamais rencontrer de noms canadiens-français.

Nous n'allons pas supposer que les autorités anglaises manquent de justice à notre égard.

Y aurait-il négligence, ou mauvaise volonté, de la part de notre état-major canadien, ou de notre département de la milice ? Ce dernier ne pourrait-il en tout cas intervenir ?

Cette lacune n'a pas dû échapper à Sir Sam Hughes.

Et on ne saurait trop apprécier l'excellent effet produit sur les Canadiens-français en général, si les listes d'honneur étaient plus justement composées et si la belle conduite de nos soldats était reconnue autrement que dans les lettres ou les interviews de particuliers.

Le scandale du Carlslake

N'étaient l'intervention libérale et les protestations vives de plusieurs députés de l'opposition à Ottawa, le gouvernement Borden était prêt à acheter l'hôtel Carlslake pour un demi-million de plus que sa valeur à un groupe de conservateurs.

Ce qui prouve une fois de plus que, malgré la guerre, il est bon que l'opposition exerce quelque surveillance.

Le sentiment américain

Les sous-marins allemands continuent leur jeu d'enfer pendant que la diplomatie de Berlin échange avec Washington des notes cauteleuses et sournoises, où se dissimule mal sous la phraseologie polie des ambassadeurs la mauvaise foi et la ténacité teutonnes.

Le grand désir du gouvernement américain d'en arriver à une solution pacifique, qui se recommandait au début par sa modération et sa dignité, perd chaque jour de son prestige aux yeux d'une foule d'Américains, — qui commentent à croire que l'Allemagne se moque tout bonnement de leur pays.

La responsabilité du gouvernement

Il ne suffit pas au gouvernement fédéral d'avoir fait enquêter les scandales des fournitures militaires. Plus les enquêtes ont donné de résultats, plus ce gouvernement est tenu d'agir et de rendre compte.

Car les ministres sont responsables au premier chef des deniers publics dépensés pour les achats publics, faite par les agents de leur département. Et il est à noter que, dans le cas des fournitures militaires, ces achats ont été par l'entremise d'amis politiques.

Le désir du chancelier

Dans un récent discours, le chancelier allemand a exprimé comiquement l'espoir de voir le monde "libéré des intrigues françaises, du désir de conquête moscovite et de la protection anglaise".

Sans doute pour le livrer, comme la Belgique et la Pologne à la douce protection allemande, si dénuée d'intrigue et d'ambition.

La réserve russe

La Russie a en réserve une douzaine de millions de soldats et elle peut en tirer encore davantage de son inépuisable population.

La supériorité temporaire des Allemands en munitions peut leur permettre de prendre quelques places fortes. Mais la vraie forteresse mouvante qu'est l'armée russe leur échappera toujours, parce qu'elle se retrouve aussi puissante, même après la défaite.

Ce qui les guette

Une caricature anglaise montre l'armée allemande de l'est (la grosse mouche) engagée dans la formidable toile d'araignée russe.

Au fond, tout au fond, comme une araignée au centre de sa toile, le grand protecteur de la Russie, l'hiver, le terrible hiver russe.

Pour rassurer les pessimistes

Où en est la guerre ?

Au plus fort de la retraite russe, M. Gustave Hervé écrivait dans la "Guerre Sociale" cet excellent article qui n'a rien perdu de son actualité :

"Napoléon n'avait pas mieux commencé que Hindenburg ou Mackensen, lors de sa fameuse campagne de Russie."

Dans ce genre d'entreprise, c'est surtout la fin qu'il faut considérer.

La façon dont finiront les succès allemands est tellement certaine que je ne comprends pas comment des victoires passagères des Allemands sur un ennemi très brave, mais très arriéré industriellement — trop arriéré pour se suffire à lui-même dans une telle guerre de matériel — bloqué de ses alliés, puissent vous mettre dans un tel état de prostration.

Vous vous doutez bien cependant qu'en présence de ce qui arrive aux Russes, la Serbie, pour qui les Russes sont dans ce pétrin, ne va pas se déshonorer en refusant de faire le geste qui sauvera la grande nation slave qui s'est jetée dans cette guerre pour l'empêcher, elle, Serbie, d'être étranglée ; et le geste de la Serbie qui sauvera la Russie, c'est l'alliance serbo-bulgare conclue immédiatement avec certitude pour les Bulgares d'avoir la Macédoine ; les défaites russes vont précipiter, vous le verrez, l'intervention bulgare, et l'intervention bulgare c'est la fin de la Turquie. A la prise de Varsovie vous verrez que nous répondrons sous peu par la prise de Constantinople.

Vous savez aussi peut-être les opérations de l'armée italienne. Et si vous les suivez, vous devez savoir que nos vaillants amis d'au delà les Alpes sont en train, lentement mais sûrement, d'occuper un à un tous les cols qui leur permettent, quand leur victoire sur le Carso sera complète, de menacer l'Autriche-Hongrie — non sans avoir occupé Trieste ; vous verrez que, de ce côté-là, nous aurons sans tarder de bonnes nouvelles.

Enfin, vous n'ignorez pas que sur notre propre front, l'Angleterre et nous, nous ne profitons pas du répit que nous donne la magnifique résistance des Russes pour faire nos stocks de munitions, pour compléter notre matériel de toute sorte, et l'Angleterre pour nous envoyer, à pleins bateaux, la puissante armée qu'elle a mise un an à organiser.

Quand l'équilibre des forces sera rompu, sur notre front, en notre faveur, vous verrez que la reculade allemande sera aussi rapide que celle des Russes à l'heure actuelle, et que la guerre ne durera pas aussi longtemps que vous le redoutez.

Quand je songe que nous avons arrêté les Allemands en septembre dernier, alors qu'ils avaient sur nous la supériorité numérique et la supériorité de préparation militaire, alors que l'Angleterre avait en tout, en France, une soixantaine de milliers d'hommes, je me sens rassuré, complètement rassuré.

Le pauvre Kaiser, au milieu de ses victoires sur les Russes, me fait l'effet de cet autre qui, tombant d'un sixième étage, disait, à la hauteur du troisième : "Ça va bien ; pourvu que ça dure !"



Ventes par le Shérif

No. 4229. — LE CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. Demandeur : contre DAME RACHAEL LECKER, veuve de feu Bernard Cross, et al., Défendues.

Comme appartenant à Samuel Goldstein, un des défendeurs, l'immeuble suivant : savoir :

Trois lots de terre situés sur l'Avenue Henri Julien à l'angle nord-est de la rue Marie-Anne, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, de la cité de Montréal, connus et désignés sous les numéros sept cent quarante-sept, sept cent quarante-huit et sept cent quarante-neuf de la subdivision officielle du lot numéro quinze (15-747, 748 et 749) des plans et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste, avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendus à mon bureau en la cité de Montréal, le TRENTIÈME JOUR de SEPTEMBRE courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

No. 623. — DAME MARY CATHERINE JORDAN, des cités et district de Montréal, veuve de feu Joseph Gavina Cantana Meagher, en son vivant du même endroit, marchand, Demanderesse ; contre DELLE JESSIE MUNRO, de la cité de Westmount, district de Montréal, fille majeure, Défendues.

Un lot de terre à l'encolure de la rue Notre-Dame et de l'Avenue Atwater, dans le quartier Saint-Henri, de la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro deux mille deux cent quarante-cinq (No 2245) aux plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, contenant quarante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesure française, plus ou moins — avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le TRENTIÈME JOUR de SEPTEMBRE courant, à DEUX heures de l'après-midi.

No. 1231. — JULES DESMARAIS, Demandeur ; contre FREDERIC LAPOINTE, Défendeur.

Un emplacement situé dans le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal, formant l'encolure au grand lot de terre connu et désigné sous le numéro quatre cent soixante et trois (463), sur le plan et au livre de renvoi officiels du cadastre du quartier Saint-Jacques ; borné devant au sud-est par la rue Dorchester, derrière au nord-ouest par partie dudit lot de terre numéro quatre cent soixante-trois dudit quartier Saint-Jacques, d'un côté par la rue Labelle et de l'autre côté par le résidu dudit lot communément connu sous le nom de Maison Larocque, mesurant quarante-cinq pieds de largeur par cent quinze pieds et six pouces de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins — avec bâtisses dessus érigées.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le PREMIER JOUR d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

No. 3165. — MRES WEINFELD & CO., de Montréal, avocats diocésains pour leurs frais dans une cause en laquelle Dame Sarah Brodie des cités et district de Montréal, veuve de feu Julius Vein, en son vivant de Sherbrooke, dans le district de Saint-François, était Demanderesse ; contre M. SIMONOVITCH, Défendeur.

Comme appartenant audit défendeur, M. Simonovitch, l'immeuble suivant :

Un lot de terre situé dans le quartier Saint-Louis, en la dite cité de Montréal, et ayant front sur la rue Cadieux, portant les numéros 584 à 590, ci-devant rue Saint-Constant et connu aux plans et livre de renvoi officiels dudit quartier comme étant le numéro un de la subdivision du lot numéro sept cent soixante et huit (768-1) — avec deux maisons en bois lambrissées en briques et les appartenances dessus construites, avec aussi droit de passage en commun et mitoyen de huit pieds de large et de quarante pieds de profond à être pris pour une moitié sur ce lot et pour l'autre moitié sur le lot de terre adjacent du côté sud-est desdites parcelles plus haut décrites, et tel qu'établi par un acte de vente d'un certain John Kelly à Charles Bowles, acte passé par-devant J. E. O. Labadie et collègue, notaire, en date du 7 mai 1859, et enregistré dans la division de Montréal, le 12 mai 1859, sous le numéro 25735 ; ledit lot contenant, à l'origine, trente pieds et neuf pouces de largeur et cent vingt pieds de profondeur, plus ou moins et mesure française ; sauf à retrancher aujourd'hui cette partie de trente pieds vendue par M. Moreau à John Atkin, par acte passé devant M. Dumouchel, notaire, en date du 10 juillet 1890, et dont l'enregistrement dans la division d'enregistrement de Montréal-Est, le 25 novembre 1890, sous le numéro 27,542.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le PREMIER JOUR d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. CHARLES BROUILLET, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 12379. Dame J. E. LAMY, demanderesse vs J. B. E. MAURICE, défendeur. Le 18ème jour de septembre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 524 rue L'Amour, en la cité de Maisonneuve seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. OVIDE DESROCHES, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9904. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 9907. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE ST-GREGOIRE LE THAUMATURGE, demandeurs vs U. LA-MATURGE, défendeur. Le 20ème jour de septembre 1915, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No. 1156 rue Parthenais en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles, mobiliers, etc. Conditions : argent comptant. L. E. BACHAND, H.C.S.

LAURENTIDE TRES FORT

Le cours de cette valeur montait de sept points, hier, sur le marché local.

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

Les valeurs locales n'ont manifesté aucune tendance à prendre de l'activité. La séance de l'avant-midi a été la plus monotone depuis quelques semaines.

Le Dominion Bridge était la valeur la plus en vue; son cours montait à 145 avec un total de ventes de 500 actions.

Les autres valeurs et les valeurs de guerre étaient ou bien négligées ou bien irrégulières.

Le Canadian Car ordinaire perdait 1 1/2 à 104 1/2, mais il remontait à 105 vers l'heure de midi, tandis que l'Iron ordinaire était fort et ferme à 43 3/4.

Le Steel of Canada était très lent, mais il se maintenait à 32 1/2.

Les Ames-Holden ordinaire était faible à 15 1/2, mais les actions de priorité manifestaient de la vigueur à 56 1/2.

Le Laurentide, se ressentant du bon effet produit par la publication du bilan du dernier exercice, se traitait en hausse de 1 1/2 à 163 1/4.

Les obligations du Québec Railway étaient assez demandées à cours de baisse à 49 1/2, tandis que celles du Steel of Canada se négociaient au minimum, soit 88.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Le Laurentide a accaparé tout l'intérêt au cours de l'après-midi. La première transaction a été effectuée à 164 1/4, puis le cours de cette valeur est monté par bonds jusqu'à 169, faisant ainsi un gain de 7 points dans la journée.

Plusieurs raisons ont été données pour expliquer ce mouvement de hausse. Certains prétendent que la vigueur du Laurentide est uniquement due à l'excellente position dans laquelle se trouve actuellement la compagnie. D'autres disent que la compagnie est sur le point de conclure avec une grosse compagnie d'utilité publique de Montréal un contrat important; la compagnie Laurentide lui fournirait de l'énergie électrique. Cependant il est impossible de faire confirmer cette rumeur.

Les autres valeurs de la liste ont été peu intéressantes. L'Iron ordinaire est baissé à 43 1/4, tandis que le Bridge perdait une fraction à 144 7/8.

D'un autre côté, le Steel of Canada était en hausse de 1/2 à 33.

Le reste de la liste était négligé.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mont. Tramways, 4 à 220.
Ames-Holden, 25 à 15 1/2.
Spanish River, 12 à 5.
Shawinigan, 10 à 118 1/4, 10 à 118.
Canada Car, 25 à 105, 25 à 104, 25 à 104 1/2, 25 à 104 3/4, 25 à 105, 20 à 105.
Steel Corp., 15 à 43 3/4, 20 à 43 3/4, 10 à 43 3/4, 20 à 43 3/4, 50 à 43 3/4.
Dom. Bridge, 10 à 143, 10 à 143, 50 à 144, 50 à 144 1/4, 150 à 144 1/2, 150 à 144 1/2, 10 à 144 1/2, 25 à 144 3/4, 25 à 144 3/4, 55 à 145, 10 à 145.
Steel Co. of Can., 2 à 32 1/2, 5 à 32 1/2, 5 à 32 1/2, 5 à 32 1/2.
Laurentide, 25 à 162, 50 à 162 1/2, 25 à 163, 25 à 163 1/4, 20 à 163, 2 à 164.
Crown Reserve, 1,000 à 35, 100 à 35, 180 à 35, 20 à 38.
Ames-Holde, pref., 5 à 57, 50 à 56 1/2, 25 à 56 1/2, 25 à 56 1/2.
Canada Car, pref., 5 à 115 1/2, 5 à 115 1/2.
Can. Cotton, pref., 3 à 74.
Dom. Iron, pref., 5 à 93, 14 à 93.
Steel Co. of Canada, pref., 20 à 82 1/2, 15 à 83.
Obligations Dom. Iron., \$2,000 à 87.
Obligations Québec Ry., \$4,900 à 49 1/2.
Obligations Steel Co. of Canada., \$2,000 à 85, \$3,000 à 85.
Notes C. P. R., \$5,000 à 102 1/4, \$2,000 à 102 1/8.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Dom. Bridge, 10 à 145, 25 à 144 7/8.
Iron com., 100 à 43 1/4.
Laurentide, 150 à 164 1/4, 40 à 161, 125 à 165, 50 à 165 1/4, 30 à 165, 10 à 165 3/8, 100 à 165, 55 à 166 1/2, 25 à 166 3/4, 2 à 166, 5 à 167, 50 à 167 1/2, 75 à 168, 175 à 168 1/2, 90 à 169, 50 à 168 1/4.
Steel of Canada, 100 à 32 1/2, 100 à 33.
Obligations Bell Telephone., \$5,000 à 96 1/2.
Obligations Steel of Canada., \$500 à 88.
Obligations Cedar Rapids., \$400 à 85 3/4.
Spanish River, 3 à 6.
Notes C. P. R., 12,140 à 102 1/4.

Junius S. Spencer Morgan a débuté hier dans la vie publique. Il s'est installé dans les bureaux de son père, à Wall Street pour s'occuper des affaires.

BETHLEHEM STEEL TRES FORT

En dépit de l'irrégularité du marché, le cours du Bethlehem Steel montait de 12 points.

New-York, 8. — L'apathie résultant

du peu d'intérêt que porte le public aux affaires de Bourse a été le fait saillant de la journée. Les valeurs les plus importantes ont été irrégulières à la suite de quelques offres de vente, cependant les fluctuations étaient généralement peu importantes.

Les spécialités, surtout les valeurs de guerre, montaient et baissaient successivement.

Il y eut quelques exceptions à la règle, notamment le Bethlehem Steel et le Crucible Steel, ces valeurs atteignant les cotations les plus élevées depuis l'incident de l'Arabie. Le prix le plus élevé pour le Bethlehem Steel a été 302, soit un gain de 12 points, tandis que le Crucible Steel à 89 3/8 gagnait 5 points.

À part le U. S. Steel, le Crucible a été la plus active des valeurs de guerre. Cette activité est due à la suite de rumeurs de nouvelles commandes de guerre.

Le U. S. Steel a été lourd jusqu'à la dernière heure alors qu'il est monté de 3/4 à 75 1/8.

Toute la liste est devenue plus active et relativement forte vers la fermeture.

Parmi les autres valeurs qui ont fait preuve de vigueur, il convient de mentionner le Western Union Telegraph qui est monté de 2 points à 77, à la suite d'une augmentation de 4 à 5 pour cent dans le taux du dividende.

Ventes de la journée, 425,000 actions.

La question du change a été moins commentée, bien que les taux sur Londres fussent incertains.

Les chiffres officiels sur la quantité d'or et de valeurs américaines reçues de Londres via Halifax ont été de beaucoup au-dessous des estimés récents.

Les obligations ont été plutôt irrégulières. On a remarqué une grosse diminution dans le volume des valeurs américaines en mains étrangères offertes sur notre marché.

Total des ventes, \$2,755,000, valeur au pair.

STOCKS DE NEW-YORK

Fournis par ROSS BROTHERS, Courtiers, 47 St-François-Xavier, Tél. M. 2360.

	Ouv.	Haut.	Bas.	Ferm.
Atchafalaya	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
A. B. S.	66 1/2	67 1/2	65 1/2	66 1/2
Am. Tel.	122 1/2	123 1/2	122 1/2	122 1/2
Am. Car. Fdy	68 1/2	69 1/2	67 1/2	68 1/2
Am. Loco.	53 1/2	53 1/2	53 1/2	53 1/2
Anacosta	71 1/2	71 1/2	69 1/2	70 1/2
Smelters	81 1/2	81 1/2	81 1/2	81 1/2
B. B. T.	85 1/2	86 1/2	85 1/2	86 1/2
B. C.	82 1/2	83 1/2	82 1/2	83 1/2
Beth Steel	290	302	290	299
Am. Can.	57 1/2	58 1/2	57 1/2	57 1/2
Can. Pac.	154 1/2	155 1/2	153 1/2	153 1/2
C. P.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
C. F. I.	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
C. U.	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Cen. Leat.	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Chine	45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Eric R. R.	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Do. pfd	45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Gas	126 1/2	126 1/2	126 1/2	126 1/2
Great Nor.	118 1/2	118 1/2	118 1/2	118 1/2
Goodrich	63 1/2	63 1/2	61 1/2	62 1/2
Interboro.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
L. V.	144 1/2	145 1/2	144 1/2	144 1/2
M. P.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Mex. Pet.	82 1/2	83 1/2	81 1/2	82 1/2
N. Y. C.	92 1/2	93 1/2	92 1/2	93 1/2
N. H.	66 1/2	66 1/2	66 1/2	66 1/2
Nor. Pac.	107 1/2	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Penna.	110 1/2	110 1/2	109 1/2	109 1/2
Reading	151 1/2	151 1/2	149 1/2	150 1/2
Rubber	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
Sugar	110 1/2	110 1/2	109 1/2	109 1/2
So. Pac.	83 1/2	84 1/2	83 1/2	84 1/2
St. Paul	130 1/2	130 1/2	128 1/2	129 1/2
Union Pac.	130 1/2	130 1/2	128 1/2	129 1/2
U. S. Steel	74 1/2	75 1/2	73 1/2	75 1/2
Utah Cop.	66 1/2	67 1/2	66 1/2	67 1/2
Ventes, 436,929.				
Obligations, \$3,052,000.				

BOURSE DE LONDRES

Le taux de l'escompte était stable; les valeurs américaines se sont bien comportées.

Londres, 8. — L'Argent a été très demandé à cours d'escompte stables. Le cours de la livre s'est établi à 4.62 3/4, puis, par la suite, à 4.64 1/2.

La Bourse a eu une excellente tenue. Les valeurs de tout repos ont été très demandées. Les emprunts de guerre, les actions de chemins de fer anglais, les obligations japonaises et les actions de transport ont été plus fermes. Les autres valeurs à la cote ont été calmes.

Les actions américaines ont manqué de vigueur au début, puis elles ont amorcé leurs positions par suite de la baisse de la livre.

Le U. S. Steel et le Union Pacific ont été les valeurs les plus actives.

La fermeture s'est effectuée dans de bonnes conditions.

STEEL OF CANADA TRES FORT

Après plus d'un mois d'absence le Twin City est réapparu parmi les valeurs actives.

Toronto, Ont., 8. — L'événement

important de la journée a été le retour du Twin City parmi les valeurs actives. Le Twin City a été aidé sous le minimum officiel de 93 de puis juillet et les transactions les premières depuis plus d'un mois.

La compagnie vient de déclarer son dividende régulier. Les cours ont été excessivement tranquilles, mais le ton général du marché était ferme.

Le Russell privilégié faisait l'objet de quelques transactions à 67, soit en hausse de 3 points. À la fermeture, on n'aurait plus que 57 et on ne demandait que 60.

Les actions de la Dominion Steel Corporation se maintiennent à 43. Le Steel of Canada était la valeur la plus active de la liste, mais les fluctuations chez cette valeur n'étaient que fractionnaires.

Les actions des banques étaient tranquilles. Dix actions du Crown Nest se sont vendues à 55.

NOUVELLES FINANCIERES

Les recettes nettes du Detroit United Railway pour juillet sont en augmentation de \$7,024, comparées à celles du même mois 1914. Pour les sept mois écoulés les recettes nettes dépassent de \$91,849, celles de la même période de 1914.

La Bourse de Paris a été ferme hier. Le 3 p.c. cotait 68 francs 50 au comptant. Le change sur Londres était à 27 francs 82 1/2.

Les recettes du Revenu de l'Intérieur, dans la division de Sherbrooke, durant le mois d'août 1915, se sont élevées à la somme de \$55,326.46.

L'assemblée annuelle de la Jupiter Mines a eu lieu hier. On a considéré quelques offres d'achat de la propriété de la compagnie. Les directeurs ont reçu plein pouvoir pour agir comme bon leur semblera et il est probable qu'une transaction se fera sous peu. Les mêmes directeurs et officiers ont été réélus.

Les liquidateurs de la Canada Iron Corporation ont averti par circulaire les actionnaires et obligataires de cette compagnie de leur droit de souscrire au stock de la nouvelle compagnie d'après les termes de la réorganisation.

L'honorable Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, a déclaré au cours d'un banquet à Toronto, que le gouvernement étudiait sérieusement la question d'acheter toute la récolte de blé du Canada.

"Le Journal of Commerce" de New-York, dit que la Canadian Car & Foundry est sur le point d'obtenir du gouvernement russe une autre commande de guerre de \$52,000,000.

On estime, en se basant sur la production actuelle, que les profits de l'année pour la Nova Scotia Steel & Coal Company atteindront \$2,400,000.

On affirme dans nos milieux financiers que la Dominion Steel Corporation n'aura pas besoin d'emprunter pour faire face à \$1,500,000 d'obligations qui viendront à échéance le 1er novembre prochain. Les recettes de la compagnie lui permettront de s'acquitter sans avoir recours à un emprunt.

On évalue à \$187,685,209 le total de l'or et des valeurs américaines expédiées de Londres à la Maison Morgan, au cours du mois d'août dernier.

Une dépêche de Rome mandate que le gouvernement italien vient de déclarer le coton contrebande de guerre.

Les billets du gouvernement canadien à un et trois ans, dont une émission de \$45,000,000 a été faite à New-York, il y a plus d'un mois, sont maintenant au-dessus du pair sur le marché américain. Les billets venant à échéance en 1916, se négocient sur une base rapportant 4.86 pour cent et ceux remboursables en 1917, sur une base rapportant 4.96 p.c.

On rapporte que la compagnie Ames-Holden est actuellement en négociations avec des agents du gouvernement italien dans le but d'obtenir une grosse commande de chaussures militaires.

MARCHES AUX GRAINS

Toronto, 8. — Les prix du blé du Manitoba étaient plus élevés ce soir. Il se peut que le prix du blé subisse une baisse considérable attendu que le rapport spécial du gouvernement sur la moisson est loin d'être ce qu'on attendait, et qu'il est très optimiste.

Winnipeg, 8. — Le marché a ouvert très nerveux aujourd'hui à la suite des demandes considérables de Liverpool et des pluies qui sévissent dans l'ouest canadien. À la suite de l'ouverture on remarque une hausse fractionnaire sur octobre et mai, tandis que décembre était ferme.

L'avoine a ouvert en hausse de 1/4 et elle s'est maintenue à ce prix.

Total des inspections, mardi, 268 chars. On cote:

Blé No. 1, du nord, au comptant, 91 1/2; No. 2, du nord, 89 1/2; No. 3 du nord, 85.
Avoine, No. 2, cw, 34 5/8; No. 3, cw 34 5/8; extra No. 1, feed, 34 5/8; No. 1, feed, 33 5/8; No. 2, feed, 32 5/8.
Orge No. 3, 47 1/2; No. 4, 44; feed, 40 1/2.
Lin, No. 1, nwc, 141; No. 2, cw, 138.

Chicago, 8. — Le prix du blé est monté aujourd'hui.

La fermeture a été ferme et en hausse de 7-8 à 13-8, sur septembre à 93-7-8 et décembre à 91-8-1/4. Le maïs était en baisse de 1-8 à 13-8, et l'avoine perdait de 1-8 à 3-8.

Chez les provisions, les prix variaient d'une hausse de 10 cents à une hausse de 5 cents.

NOUVELLES DE CHEMINS DE FER

CHANGEMENT D'HORAIRE DU GRAND TRONC.

À dater de dimanche, 12 septembre, les changements suivants, affectant Montréal, seront faits dans le service des trains.

MONTREAL, ST-JEAN, ROULES POINT.

Le train quittant actuellement Montréal à 7.20 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, pour Roules Point et New-York, partira de Montréal à 9.00 a.m., tous les jours pour arriver à Roules Point à 10.35 a.m.

Le train quittant Montréal à 8.30 a.m., le dimanche seulement pour Roules Point et New-York, sera discontinué.

Le train quittant Montréal à 9.50 a.m., tous les jours excepté le dimanche pour Roules Point et New-York, sera discontinué.

Le train quittant Montréal à 2.20 p.m., tous les jours pour Roules Point et New-York, sera discontinué.

Le train quittant Montréal à 7.35 p.m., tous les jours excepté le dimanche pour St-Jean et St-Albans partira de Montréal à 4.01 p.m., tous les jours excepté le dimanche pour arriver à St-Jean à 4.50 p.m., et St-Albans à 6.25 p.m.

Le train quittant Montréal à 9.30 p.m., tous les jours pour Boston et les stations intermédiaires, via le C. V. Ry., partira de Montréal à 9.00 p.m., tous les jours.

Les trains arrivant à Montréal à 3.25 p.m., tous les jours et 8.25 p.m., tous les jours excepté le dimanche, de New-York et Roules Point, seront discontinués.

Le train arrivant à Montréal à 9.50 p.m., tous les jours, de New-York et Roules Point, arrivera à 7.45 a.m., tous les jours, quittant Roules Point à 6.15 p.m.

MONTREAL, DELSON JCT.

Le train quittant Montréal à 4.25 p.m., tous les jours excepté le dimanche, pour Delson Jct. et Albany, quittera Montréal à 6.20 p.m., tous les jours, excepté le dimanche, pour arriver à Delson Jct., à 7.05 p.m.

Le train quittant Montréal à 7.15 p.m., tous les jours pour Delson Jct. et Albany, sera discontinué.

Le train arrivant à Montréal à 9.35 a.m., tous les jours de Albany et Delson Jct., sera discontinué.

Le train arrivant à Montréal à 11.05 a.m., tous les jours excepté le dimanche, de Plattsburg et Delson Jct., quittera Delson Jct., à 8.50 a.m., tous les jours excepté le dimanche et arrivera à Montréal à 9.35 a.m.

COURSES DE DORVAL

Dans l'intérêt de ceux qui désirent aller aux courses de Dorval, du 10 au 17 septembre, le Pacific Canadian fera circuler tous les jours trois trains qui quitteront la gare Windsor à 1.10, 1.30 et 1.45 p.m., revenant immédiatement après la dernière course. Billets simples, 15c; aller et retour, 25c; à vendre aux bureaux des billets de la ville ou aux bureaux des billets de la gare.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Dans le service des trains entre Montréal-New-York et Boston.

À partir de dimanche, le 12 septembre, les trains pour New-York, via Delaware et Hudson R.R., quitteront Montréal à 9.00 a.m., et 8.30 p.m., tous les jours. Le train pour Plattsburg, via Delson Jct., partira de Montréal à 6.20 p.m., tous les jours excepté le dimanche. Les trains pour Boston, via le Central Vermont Ry., quitteront Montréal à 8.45 a.m., et 9.00 p.m., tous les jours, et le train quittant Montréal à 7.35 p.m., tous les jours excepté le dimanche pour les stations sur le Vermont Central, partira à 4.01 p.m., tous les jours excepté le dimanche.

Intéressant pour les Fumeurs

Le tabac, comme le blé, le raisin, l'orge, a besoin d'être fermenté; il n'y a qu'au Canada où on le fume à l'état brut, et c'est ce qui a fait la réputation peu enviable du tabac canadien.

Notre Compagnie, voulant rémédier à cet état de choses, a fondé à Saint-Jacques l'Alchimie un établissement de fermentation moderne, et par un choix judicieux des récoltes et un procédé de fermentation rationnel et scientifique est arrivée: 1° à éliminer le goût de vert, l'aéreté et le sureté de nicotine, qui produisent cette odeur forte et désagréable; 2° à faire un tabac inoffensif, avec un arôme doux et délicat; 3° à assurer une combustion parfaite et l'uniformité permanente du goût et de la qualité.

Nous offrons sous le nom de "HEROS" un mélange de Havane et de Quésnel. Si votre marchand ne l'a pas, nous vous en expédierons une bonne quantité par la poste, sur réception d'un bon de poste de 75 cents, dans Québec et Ontario, de 80 cents dans le Manitoba et de 85 cents dans tout autre endroit. Ceci met à la portée des personnes les plus éloignées un tabac de haute qualité pour un prix raisonnable.

La St. Jacques Tobacco Packing Co., Limitée, E. N. Cusson, Gérant, Saint-Jacques, Cte Montcalm, Qué.

Dépot à Montréal chez: L. TETRAULT, marchand de tabac, 629 Ontario Est. Tél. 3364.

H. BRADY, 271 Craig Est. G. E. COYE, 252 St-Denis. W. METTRET, 362 St-Charles. J. L. LAROCQUE, 39 Cte Chaboullier. F. X. VEZINA, 319 Rachel Est. ALEX. MOUQUIN, 55 Blvd St-Laurent.

BUREAU & FANETTON, Shawinigan, 121-n.

LES GRAINS A CHICAGO

Ces cours nous sont fournis par M. Tessier & Co., 18 rue de l'Hôpital, Montréal.

Blé: . . . 91.1 91.7 90.4 91.1
Dec. . . . 94.7 95.4 94.4 95.1
Avoine: . . . 34.5 34.5 34.5 34.5
Orge No. 3, 47 1/2; No. 4, 44; feed, 40 1/2.
Lin, No. 1, nwc, 141; No. 2, cw, 138.

Chicago, 8. — Le prix du blé est monté aujourd'hui.

La chaussée de La Prairie

LE GOUVERNEMENT BORDEN N'Y A PAS TRAVAILLE DE L'ETE. — LES TALUS SE DESAGRENT ET IL VA FALLOIR TOUT RECOMMENCER.

Les touristes, qui ont pu, cette année, se rendre de La Prairie à Montréal par le chemin temporaire de planches établi si tardivement par le gouvernement fédéral et qui ont, soit avant, soit après, joui du confort du chemin Edouard VII, ont pu constater que les travaux de la chaussée permanente n'ont pas avancé d'un pouce cet été.

Le chemin de planches a pu être utilisé temporairement; mais ce n'est qu'un expédient qui ne peut durer qu'une saison et qui commence déjà à montrer des signes de fatigue.

Il est inadmissible que l'on puisse songer à le faire servir pour l'année prochaine, car l'hiver va le démolir complètement et il faudra le refaire à un prix aussi élevé que cette année.

Et rien ne se fait à la chaussée permanente — ou censée permanente — dont la pierre des talus se désagrége de plus en plus et où les éboulements se multiplient.

Si l'on permet à un autre hiver de passer sur ces travaux laissés sans protection, à la merci des gels et des dégels, il faudra, le printemps prochain, non seulement refaire le chemin de planches, mais recommencer aussi les travaux de la chaussée.

Voilà pourtant trois ou quatre ans

qu'un crédit est inscrit au budget fédéral pour la construction de cette chaussée; voilà trois ans que le contrat est donné; et, dans quelques mois, il ne restera rien d'utilisable des travaux qui ont été commencés, qui ont été continués avec une lenteur désespérante et finalement laissés inachevés sans qu'on ait jamais pu comprendre pourquoi.

L'incurie du gouvernement fédéral, qui se manifeste là si odieusement, soulève les protestations non seulement de la population de La Prairie, mais de tout le public voyageur, qui ne peut se l'expliquer, encore moins y trouver une excuse.

Car, évidemment, l'hon. M. Rogers ne peut s'en excuser en alléguant les préoccupations que lui a données la méaventure de ses copains de l'extrême gauche.

Chaque jour nous recevons des plaintes de tous ceux qui ont à se rendre à La Prairie ou à en venir, de tous ceux qui veulent jouir de la magnifique promenade du boulevard Edouard VII.

Et l'opinion publique s'exaspère contre le mauvais vouloir de M. Rogers, contre l'inconcevables négligence de son représentant dans le comté, M. Patenaude.

Un nouveau système d'administration

Il est formulé dans un mémoire qu'on aurait adressé à Sir Lomer Gouin. — Un conseil de quinze échevins. — Une commission des finances.

Si l'on en croit la rumeur, le maire Martin n'est pas le seul à communier avec Sir Lomer Gouin, en ce qui concerne les réformes à apporter à notre système de gouvernement municipal.

Plusieurs citoyens qui sont opposés aux projets du maire Martin, auraient envoyé au premier ministre, parait-il, un mémoire contenant l'ébauche d'un système d'administration entièrement nouveau. En voici les grandes lignes:

L'élection d'un conseil de quinze échevins seulement, par cinq grosses divisions électorales; l'un des trois membres élus dans chaque division devant être par les "propriétaires" et devant posséder une qualification foncière;

La formation dans le nouveau conseil municipal d'une commission des Finances qui, comme le présent Bureau des Commissaires, aura l'entière charge de l'administration. Cinq membres de cette commission devront être ceux qui auront été élus par les "propriétaires". La commission aura le pouvoir, lorsque le budget est voté, d'augmenter la taxe foncière, mais seulement pour des besoins spécifiés.

Nul autre emprunt pour une période de cinq ans, à moins qu'il ne soit approuvé par le peuple et qu'une taxe spéciale ne soit prélevée pour en être le contre-poids;

Un comité formé des chefs de départements avisera la Commission des Finances dans les questions de travaux publics, etc.

Les auteurs du mémoire prétendent qu'il n'est que juste que les propriétaires élisent spécialement un représentant dans chacune des cinq divisions, attendu que c'est l'immeuble qui garantit la dette entière de la cité. Et c'est pour cela que l'on voudrait que les cinq représentants en question forment la majorité de la nouvelle commission des Finances et puissent décider de toute question relative aux finances de la cité.

Notre commerce n'est pas des plus brillants

LA SURTAXE LAISSE LES RECETTES DES DOUANES EN DEFICIT.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 8 septembre. — Le bulletin hebdomadaire du ministère du Commerce, daté du 6 courant, donne le résultat du commerce extérieur canadien pour juillet 1915, pour les quatre premiers mois: avril, mai, juin et juillet, de l'exercice en cours et pour les douze mois se terminant le 31 juillet 1915, et les chiffres comparés des mêmes périodes de 1914.

Ce tableau comparatif nous permet de nous rendre compte non seulement de la situation de notre commerce, mais aussi des recettes de la douane qui sont la principale ressource du trésor fédéral.

Les importations de juillet 1915, qui sont en diminution de près de 40 p.c. sur juillet 1914:

1913. \$58,926,232
1914. 42,961,497
1915. 36,622,190

Nous ne comptons pas les importations d'argent ou d'or qui ne constituent pas un commerce, mais plutôt des opérations financières.

Nos exportations en juillet ont dépassé celles de juillet 1914 de près de 30 p.c. Voici les chiffres en ce qui concerne les produits canadiens:

1913. \$33,660,716
1914. 41,807,648
1915. 45,590,038

Pour les quatre premiers mois de l'année, nos importations ont diminué de \$225,880,102 en 1914 à \$134,729,377 en 1915, tandis que nos exportations ont augmenté de \$117,180,992 en 1914 à \$159,168,269 en 1915.

Nos recettes de douanes en juillet ont été de \$10,077,223 en 1915; de \$9,988,915 en 1914 et de \$7,431,158 en 1913. Il y a donc une augmentation de \$2,646,065 sur 1914 et une diminution de \$2,600,000 sur 1913.

Pour les quatre premiers mois de l'exercice, les recettes de douane ont été:

1913. \$38,531,767
1914. 28,481,532
1915. 28,082,470

L'ensemble des recettes d'un tiers de l'exercice accuse donc une diminution de recettes de \$400,000 sur 1914 et de \$10,500,000 sur 1913. Ce n'est pas encourageant.

Le ministre des Finances avait espéré, quoique les libéraux prétendent le contraire, que la surtaxe de 7 1/2 et 5 p.c. imposée à la dernière loi pour procurer une plus-value de recettes d'une vingtaine de millions, dont il avait besoin pour combler son déficit budgétaire.

Comme on le voit, il est loin de compte. La surtaxe a bien eu pour effet d'augmenter d'autant le coût des marchandises importées pour le consommateur, mais cette augmentation n'a pas pris le chemin du trésor fédéral; elle est restée dans le gousset des manufacturiers canadiens.

Il est donc à présumer que, à la prochaine session, l'hon. M. White devra avoir recours à d'autres moyens de boucler son budget; car il n'est guère concevable qu'il s'obstine à attendre une augmentation de recettes de l'augmentation des droits de douane.

On est sympathique aux "Sac-au-Dos de 1914-15"

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ PATRIOTIQUE FRANÇAISE REÇOIT DES TMOIGNAGES NON EQUIVOQUES DE BIENTEILLANCE.

A peine née, la société patriotique française les "Sac-au-Dos de 1914-15" a reçu le haut patronage de M. le consul général de France; et voici maintenant que d'autres expressions de sympathie et d'encouragement arrivent d'un peu partout, comme l'attestent les lettres qui suivent:

"Montréal, 8 septembre 1915.
"A messieurs les membres du comité d'organisation de la société les "Sac-au-Dos" de 1914-1915.

"Messieurs,
"Comme Française et femme de soldat, c'est avec joie que j'ai appris la création de votre société et je ne sais comment vous remercier de votre initiative, qui est allée, n'en doutez pas, au cœur de toutes les femmes de la colonie française de Montréal.

Je sais quelles sont les difficultés inhérentes aux débuts de toutes les organisations du genre de la vôtre. Vous rencontrerez toutes les sympathies auxquelles vous avez droit, mais en notre temps de positivisme à outrance, la sympathie seule ne suffit pas pour permettre à une société naissante de vivre et de prospérer. Aussi, permettez-moi de donner à la mienne une forme tangible et veuillez accepter le modeste chèque que vous trouverez ci-joint.

"Bien à vous,
"XXX."

"Montréal, 8 septembre 1915.
"Je désire vous remercier de l'aimable invitation que vous me faites de prendre la parole à la démonstration du 12 courant, pour commémorer la victoire de la Marne.

"Malheureusement, je pars pour voyage demain et devant être absent

jusqu'à lundi prochain, il me sera impossible d'être à votre fête.

"Je désire vous féliciter de l'initiative que vous avez prise et tenant à vous prouver que ma sympathie vous est bien acquise, j'ai prié M. le Maire Suppléant de bien vouloir me représenter en la circonstance.

"Vous souhaitant tout le succès désiré, je vous prie de me croire, Messieurs,
"Votre bien dévoué,
"M. MARTIN."

"Montréal, 4 septembre, 1915.
"Les "Sac-au-Dos" de 1914-1915, Montréal.

Messieurs,
"J'apprends par les journaux la fondation de la nouvelle société française, Les "Sac-au-Dos" de 1914-1915, ainsi que l'initiative prise par ses organisateurs de célébrer la grande victoire remportée il y a un an à pareille date par les armées alliées sur les troupes allemandes.

"Notre régiment canadien-français, le 58e, a grandement mis à votre disposition sa salle de l'avenue des Pins, ceci prouve l'enthousiasme avec lequel est accueillie votre initiative.

"Désireux moi-même de contribuer au succès de cette fête et vous prouver combien ma sympathie vous est acquise, je vous offre de faire la décoration de la salle où doit avoir lieu la démonstration.

Bien à vous,
"J. E. CARREAU."

On sait que les "Sac-au-Dos" sont à mettre la dernière main aux préparatifs de la célébration de la Victoire de la Marne qui aura lieu dimanche prochain à 8 heures à l'Arsenal du 65ème, avenue des Pins.

La demande de certiorari est accordée

LE JUGE MacLENNAN ANNULE LA CONDAMNATION DU RECORDER SENEAL CONTRE Mme PERRON.

M. le juge MacLennan a rendu jugement hier après-midi au sujet du bref de certiorari qu'une dame, Marie Perron, avait inscrit, par l'entremise de Mre Fabre-Surveyer, contre M. le recorder Oscar Seneal, de Maisonneuve, pour faire annuler une condamnation rendue dans son cas.

Se basant sur le dossier qui lui fut soumis, le juge a trouvé qu'il convenait de maintenir le certiorari et d'annuler la décision du recorder.

Voici d'ailleurs la substance des faits qui se sont déroulés et des raisons qui ont motivé le jugement dans ce cas.

Mme Perron a été mise en état d'arrestation le 1er juillet dernier, en vertu d'un mandat émis par le recorder de Maisonneuve, sur l'accusation d'avoir tenu une maison de désordre. Elle comparut, plaida non coupable. Au cours du procès qui eut lieu le 26 juillet, l'inculpée fut trouvée coupable et condamnée à \$100 d'amende ou à faire trois mois de prison aux travaux forcés.

Dans sa requête pour l'émission d'un bref de certiorari, la requérante se plaignait de ce que de nombreuses irrégularités avaient été commises au cours du procès, notamment, que la preuve émanant des dépositions n'avait pas été prise par écrit.

Le juge MacLennan rappelle ensuite que le dossier qu'on lui a soumis renferme la plainte, le mandat, le fait du cautionnement exigé et une liste de citations justificatives. Sur le verso de la réquisition se trouve un mémorandum relatif à la comparution de la plaignante et à son plaidoyer de non-coupable.

Mme Perron avait demandé que la question touchant la légalité de la preuve fût réservée pour la Cour

d'Appel; cette demande fut rejetée. Il n'y a pas de dépositions ou de notes des dépositions dans le dossier (record). L'offense commise tombe sous le coup de l'article 228 du Code Criminel. Voici comment conclut le juge MacLennan:

Le fait que le Recorder a omis de prendre des notes écrites des témoignages rendus est, selon moi, fatal pour la preuve elle-même.

Il n'y a rien au dossier qui montre sur quel la plaignante a été condamnée ou que la preuve fournie devant le Recorder établisse la nature de l'offense dont elle est accusée.

Il est impossible de concilier l'absence de notes ou de preuve écrite dans cette cause avec ce qu'ordonnent les articles 793 et 1124 du Code Criminel.

Il n'y a pas de distinction selon le juge entre le cas dont il s'agit et certains précédents qu'il cite. C'est pourquoi il maintient le "certiorari" et annule la condamnation.

HEUREUX PERE

M. H. A. Morin, échevin de Maisonneuve, est l'heureux père d'un gros garçon, qui a reçu au baptême le nom de Henri Gustave Clément.

Les parrain et marraine sont M. et Mme Eustache Varin, oncle et tante de l'enfant.

VOIES URINAIRES
MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
HEURES: 1-4 p.m. TEL. EST 3553
DE BUREAU: 10-11 a.m. 616 rue ST-DENIS

Feu M. Geo. Wilson

Nous apprenons la mort de M. Georges Wilson, survenue subitement mardi soir à Ste-Hélène, comté de Dorchester.

M. Wilson était le fils de feu M. Edouard Wilson et de Dame Flora Couillard, et le neveu de feu le sénateur Charles Wilson. Il laisse pour le regretter deux sœurs, Mlles Flore et Eugénie Wilson, et un frère, M. Alexandre Wilson, de cette ville.

M. l'abbé Meloche

en deuil

Hier est décédé à l'Hôtel-Dieu, après quelques semaines de maladie, Dame Clothilde Meloche, épouse d'Oscar Séguin, et sœur de M. l'abbé Meloche de Vaudreuil.

La défunte n'était âgée que de 42 ans et laisse avec son mari quatre enfants en bas âge.

Sir William

Van Horne

Les dernières nouvelles de l'état de santé de Sir William Van Horne, disent qu'il n'y a aucune amélioration. Depuis deux jours l'état du malade inspire des craintes à son entourage.

Le patient est en traitement à l'hôpital Royal Victoria.

NOS DENTS
Sont très belles, naturelles, garanties.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé)
162 rue St-Denis, Montréal.

M. Jos. Hinton succède à M. M. G. Ecrément

CONSACRANT LE PRINCIPE DE PROMOTION ET RECONNAISSANT TOUS LES SERVICES RENDUS PAR M. HINTON, CE DERNIER EST NOMME SECRETAIRE-TRESORIER DE MAISONNEUVE.

La principale question traitée hier en séance régulière par le conseil de ville de Maisonneuve fut celle concernant la nomination d'un secrétaire-trésorier, en remplacement de feu le notaire Ecrément.

Cette nomination, quant au titulaire, n'a rencontré aucune difficulté; mais il n'en fut pas de même quant au traitement à accorder au nouveau secrétaire.

Dès le début de la séance, M. le maire Tremblay se leva et, après avoir fait l'éloge du défunt, il se déclara favorable au système de promotion dans le personnel de l'Hôtel de Ville et demanda aux échevins de vouloir nommer M. Joseph Hinton, assistant-trésorier actuel, au poste de secrétaire-trésorier de la ville de Maisonneuve.

Le secrétaire étant nommé le conseil passa à l'examen du rôle.

M. le maire fait l'éloge de M. Hinton, employé civique depuis plus de 20 ans, et demande pour cet employé modèle le poste vacant.

Tous les échevins semblent se rallier aux instances du maire quant à la promotion de M. Hinton. Cependant le conseil s'est divisé lorsqu'il mit la question émolumentaire sur le tapis. Deux échevins, MM. Dr Pellerin et H. A. Morin secondèrent le maire, tandis que MM. Fichet, Vigeant, Tardif et Lapointe, se rallièrent à la proposition de l'échevin Pichet. Finalement après échanges de paroles acerbes entre deux échevins, sur la demande d'expresse de l'intéressé lui-même, c'est-à-dire de M. Hinton, le vote ne fut pas pris et la proposition Pichet l'emporta.

Le secrétaire étant nommé le conseil passa à l'examen du rôle.

Le tonnerre tombe rue Saint-Denis

AU COURS DE L'ORAGE D'HIER APRES-MIDI LA Foudre A DETRUIT UN TRANSFORMATEUR EN FACE DU JARDIN DE L'ENFANCE, COIN DEMONTIGNY.

Au cours de l'orage électrique qui a éclaté sur Montréal hier après-midi, la foudre est tombée sur un poteau supportant un transformateur électrique, devant le Jardin de l'Enfance, au coin des rues St-Denis et Demontigny.

Les pompiers accourus ont rapidement éteint le commencement d'incendie.

Une pluie diluvienne tomba sur la ville, causant dans plusieurs rues basses des inondations gênant la circulation des piétons. La pluie n'a pas changé l'atmosphère chargée d'humidité qui s'accroît, et un autre orage peut éclater incessamment.

Quand les commissaires tireront au sort

LES NUMEROS 1 ET 2 RESTERONT EN FONCTIONS PENDANT DEUX AUTRES ANNEES. — UNE CEREMONIE INTERESSANTE QUI AURA LIEU BIEN TOT.

C'est dans quelques semaines que deux membres du Bureau des Commissaires, suivant que le sort l'aura décidé, devront donner leur démission et se préparer à une nouvelle élection, à moins qu'ils ne décident d'abandonner l'arène municipale.

Les commissaires s'y prendront de la vieille manière: ils tireront au sort. Ceux qui retireront du chapeau ou du panier les numéros "1" et "2" pourront rester en fonctions pendant deux autres années. Les autres, qui auront retiré les numéros "3" et "4", devront se présenter à nouveau devant l'électorat, s'ils désirent rester commissaires.

Le couple malheureux aura tout le loisir de solliciter sa réélection, mais que l'on n'aille pas croire que celle-ci est assurée, car les candidats seront nombreux tout probablement. Tandis que ceux-ci devront rendre compte de leur administration, devoir parfois assez dur, ceux-là n'auront qu'à enlever le peuple de belles promesses.

Le 6 avril prochain, il y aura l'élection du maire, de tout le conseil et de deux commissaires. Comme la campagne électorale est déjà commencée, on s'attend à une lutte épiquée. La charité de la Cité explique très brièvement la méthode à suivre, lorsque les commissaires tirent au sort. Voici ce qu'elle dit:

"Les membres du bureau des commissaires, à l'exception du maire, sont élus pour une période de quatre ans; cependant deux des quatre premiers commissaires élus, qui sont désignés au sort, sortent de charge à la fin de la deuxième année, et deux autres commissaires sont élus à leur place pour une période de quatre ans. Les commissaires sortent ainsi de charge rééligibles."

"Pour le tirage au sort dont il est

fait mention dans le présent article, l'on procédera de la manière suivante, à savoir:

"Le tirage aura lieu dans le bureau du greffier de la cité, sous la présidence et la direction dudit greffier ou de l'assistant-greffier, au jour et à l'heure fixés par ledit greffier mais devant être dans le cours du mois de novembre 1915.

"Un avis écrit, d'un mois moins huit jours, devra être donné par le greffier aux quatre commissaires intéressés, ainsi qu'au maire, indiquant le jour, l'heure et l'endroit où se fera le tirage, et le maire, les commissaires ou leurs représentants assisteront audit tirage, ainsi que toute autre personne que le greffier pourra dresser, et un procès-verbal sera dressé et gardé par le greffier.

"Les numéros 1, 2, 3 et 4 seront inscrits respectivement, sur quatre feuilles de papier séparées et semblables, lesquelles, après avoir été plies, seront jetées dans une boîte ou autre réceptacle choisi par le greffier.

"Les commissaires seront ensuite invités tout à tour, suivant l'ordre alphabétique de leur nom de famille, à tirer un numéro, et, en l'absence de l'un ou de plusieurs commissaires, le greffier pourra demander au maire, ou, en l'absence de ce dernier, à toute autre personne qu'il désignera, de tirer pour lui et à la place du ou des commissaires absents.

"Les deux commissaires qui auront personnellement ou par leurs représentants, ou, en leur absence, par le maire ou autres personnes désignées par le greffier, tiré les numéros 3 et 4 seront, par le fait même, désignés comme sortant de charge à la fin de la deuxième année, et il sera du devoir du greffier de leur en donner avis et d'agir en conséquence."

Ce qu'on a discuté au Conseil de Maisonneuve

PLUSIEURS QUESTIONS DE ROUTINE ET D'ADMINISTRATION SONT ETUDIEES PAR LES ECHEVINS, HIER SOIR.

Hier soir, au conseil de Maisonneuve, une demande du colonel Patterson pour obtenir l'usage de la salle du marché pour les exercices d'une section des "Maisonneuve Rifles" a été accordée pour tous les mercredis soirs sauf empêchements.

Au cours de la séance, au sujet de certaines remarques faites par l'échevin Vigeant sur la façon dont étaient faits les rapports des inspecteurs sanitaires, il s'en suivit une violente sortie de la part du Dr Pellerin, président du comité d'hygiène.

Les rapports des inspecteurs remis devant le conseil ne donnent pas les noms des personnes qui ont été prises en contravention avec les règlements municipaux de l'hygiène.

M. Vigeant, dit qu'il a reçu des plaintes sur la façon d'agir des inspecteurs.

Sur ce, l'échevin Pellerin se riposta que, lui, chargé du service de Santé et responsable des faits et gestes des employés de ce service, n'a jamais reçu de plaintes et qu'il trouve curieux que les gens aillent s'adresser à d'autres échevins qui n'ont rien à faire avec ce service pour se plaindre.

Il finit par déclarer que, si les échevins voulaient empêcher sur ses attributions, il leur laissait le champ libre et il en avait assez d'être échevin à Maisonneuve. Enfin, tout finit par s'apaiser et l'ordre du jour fut repris.

Selon le rapport de l'inspecteur

des travailleurs, il appert que moins de 20 p.c. de main-d'œuvre étrangère sont employés dans les travaux à Maisonneuve; mais il appert aussi que quelques ouvriers ne touchent pas tous les 25 cents de salaire minimum exigés par le cahier des charges.

La compagnie sera mise au courant de ces faits.

Le conseil décide que deux agents seront construits immédiatement sur deux rues: Létourneau et Prévoist du bord de l'eau à la rue Notre-Dame. Il sera aussi fait des trottoirs permanents sur la deuxième Avenue, entre Lafontaine et Ontario, du côté est.

Le conseil a reçu une longue lettre de l'entrepreneur constructeur du bain, sur le fait que de trop nombreux visiteurs viennent sur les travaux et empêchent les hommes de travailler et courent les risques d'être victimes d'accidents, demandant au conseil d'intervenir par des ordres soumis à la police.

Le conseil décide que l'entrepreneur seul doit faire la police sur ses chantiers et prendre les mesures qu'il juge à propos.

Une lettre de remerciements de M. le curé Ecrément, frère de feu G. M. Ecrément, ex-secrétaire-trésorier, est lue au conseil au nom de la famille du défunt; le lieutenant-colonel Dandreaux, remercie également le conseil pour l'autorisation donnée de faire le "tag day".

Aujourd'hui, c'est l'an 5676 pour les Juifs

LES ISRAELITES ONT COMMENCE HIER SOIR LA CELEBRATION DU ROSCH-HOSCHANA QUI EST LE PREMIER DE L'AN.

Hier soir, au soleil couchant, est commencée, à Montréal, la célébration des fêtes du Nouvel An de la population juive, qui compte plus de soixante mille.

L'an 5675 s'est terminé hier et aujourd'hui commence l'an 5676.

Près de dix mille enfants juifs se sont absents des écoles aujourd'hui et demain, vendredi, pour suivre avec leurs parents les services religieux dans les différentes parties de la ville.

Dans les synagogues orthodoxes, il y aura des exercices religieux ces deux jours, tandis que dans les synagogues réformées il n'y aura des services que vendredi.

Comme les synagogues ne sont pas assez grandes pour contenir tous les fidèles qui s'y rendront on a loué des salles dans les quartiers où les juifs sont en plus grand nombre.

Le nouvel an juif commence une période de dix jours de pénitence jusqu'à la fête des expiations qui aura lieu samedi le 18 septembre.

Les écoles Dufferin, Lansdowne et Mont-Royal, qui comptent de nombreux élèves juifs, seront virtuellement fermées ces deux jours de dévotion.

Après ce dernier jour viennent les autres fêtes, entre autres celle des Tabernacles qui dure une semaine. Ce qui veut dire que le reste du mois est consacré aux jours de pénitences et autres fêtes.

Un Juif éminent de la ville disait hier que les fêtes de cette année allaient être l'objet d'un acte de pitié spécial à cause des frères affligés dans les districts russes maintenant occupés par les Allemands. On porte à un million le nombre des Juifs sans asile dans le territoire annexé par les Allemands. Durant ces fêtes du Nouvel An, les Juifs de Montréal vont faire un vigoureux appel dans toutes les synagogues pour prélever un fonds pour venir en aide à leurs concitoyens affligés. On s'organise à ce sujet avec l'espoir d'envoyer \$100,000 de cette ville seulement.

Une députation qui est allée à Québec dimanche dernier pour faire des arrangements avec les autorités militaires a fait un semblable appel dans cette ville.

Violent incendie rue Berri, hier

LE FEU SE DECLARE AU HAUT D'UNE BUANDERIE ET CAUSE DES DEGATS CONSIDERABLES.

Un violent incendie s'est déclaré hier après-midi, dans les hauts d'une buanderie tenue par M. Ethier, en arrière du No 797 rue Berri.

Les flammes se propagèrent rapidement et à l'arrivée des pompiers, sous les ordres du chef Dagenais, elles avaient envahi les deux étages. Plusieurs puissants jets d'eau eurent raison de l'incendie.

Un moment on crut le grand garage Eastern, qui se trouve tout près, très menacé, mais grâce au bon travail des pompiers tout danger fut écarté. L'immeuble incendié est la propriété de M. Jeannotte.

Nouvelles de l'hôtel de ville

LES COMMISSAIRES DECIDENT DE FAIRE PAVER PLUSIEURS SECTIONS DE RUES NON INSCR